DÉCLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ D'EURIZON CAPITAL SGR S.p.A. ET DE SES FILIALES

(Conformément à l'article 4, paragraphe 1, lettre a) et à l'article 4, paragraphes 2, 3 et 4, du règlement (UE) 2019/2088, ainsi qu'aux articles 4 à 10 et à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288, tel que modifié)

27 juin 2025

INDEX

DÉCLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ 3
1. SYNTHÈSE 3
2. DESCRIPTION DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ 6
3. DESCRIPTION DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IDENTIFICATION ET DE HIÉRARCHISATION DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES DES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ 22
4. POLITIQUE D'ENGAGEMENT 29
5. NORMES INTERNATIONALES 31
6. COMPARAISON HISTORIQUE 35
ANNEXE – SYNTHÈSE DES INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES PRIS EN CONSIDÉRATION POUR LES ACTIFS GÉRÉS PAR EURIZON CAPITAL S.A. 40

DÉCLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

ACTEUR DES MARCHÉS FINANCIERS/ CONSEILLER FINANCIER :	CODE LEI :
Eurizon Capital SGR S.p.A.	549300JNH2DV17Z80F28

1. SYNTHÈSE

Eurizon Capital SGR S.p.A. (Code LEI : 549300JNH2DV17Z80F28, ci-après dénommée « Eurizon Capital SGR », « SGR » ou la « Société »), tient compte des principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

La présente déclaration (ci-après dénommée la « Déclaration ») est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité d'Eurizon Capital SGR et de ses filiales, à savoir les sociétés suivantes appartenant à la division *Asset Management* :

NOM DE LA SOCIÉTÉ	CODE LEI	SIÈGE SOCIAL	ACTEUR DES MARCHÉS FINANCIERS	CONSEILLER FINANCIER
Eurizon Capital SGR S.p.A.	549300JNH2DV17Z80F28	Italie	●	●
Epsilon SGR S.p.A.[1]	549300HXZ6TEM6LDG325	Italie	●	●
Eurizon Capital Real Asset SGR S.p.A.	81560081EB02F8095508	Italie	●	
Eurizon Capital S.A.	549300Y5CH882WUHEV92	Luxembourg	●	●
Eurizon Asset Management Slovakia, Správ. Spol., a. s.	31570020000000002796	Slovaquie	●	
Eurizon Asset Management Hungary, Ltd.	529900BUTOYN9W7Y6103	Hongrie	●	●
Eurizon Asset Management Croatia D.O.O.	549300DU2TJ72XCUUN84	Croatie	●	●

La présente déclaration couvre la période de référence du 1er janvier au 31 décembre 2024.

L'engagement fiduciaire envers ses clients et investisseurs et, plus généralement, envers les autres parties prenantes, exige une approche performante des questions de durabilité, en particulier en ce qui concerne les rendements de ses produits financiers et les entreprises dans lesquelles Eurizon investit dans le cadre des actifs qu'elle gère. La division *Asset Management* estime que les émetteurs qui appliquent des normes sociales, environnementales et de gouvernance élevées peuvent générer des performances durables à long terme.

L'engagement d'Eurizon comprend l'adoption et l'application de critères spécifiques pour la sélection et le suivi des investissements prenant en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (dénommés les « facteurs ESG ») et les principes d'Investissements Durables et Responsables (les « ISR »), ainsi que les analyses financières des profils de risque/rendement. Les contrôles sont adaptés à (i) la taille, la nature et l'étendue des activités exercées par les différentes sociétés, et aux (ii) caractéristiques, objectifs et limites d'investissement des différents produits financiers mis à la disposition des clients, et visent également à : (i) éviter que les conditions liées à l'ESG n'aient un impact négatif significatif, réel ou potentiel, sur la valeur des investissements, en fonction également de la nature des domaines d'activité spécifiques ; et (ii) saisir la capacité des émetteurs à bénéficier d'opportunités de croissance durable en termes de génération de revenus.

Eurizon accorde de l'importance à la collaboration active avec les sociétés dans lesquelles elle investit, dans le but (i) de promouvoir des comportements qui favorisent les aspects de durabilité des investissements et des normes élevées en matière de gouvernance des émetteurs dans lesquels elle investit et (ii) d'augmenter la valeur des investissements d'un point de vue économique et financier.

Certains secteurs étant en retard dans la promotion de normes plus élevées en matière de développement durable, et certaines industries étant structurellement plus exposées aux risques et bénéficiant de moins d'opportunités de croissance durable, Eurizon estime que les évaluations devraient être effectuées en tenant compte du contexte géographique et/ou sectoriel et de la capacité des entreprises à mettre en œuvre des stratégies de développement durable, à entamer un processus de

[1] La fusion par absorption d'Epsilon SGR S.p.A. par Eurizon Capital SGR S.p.A. a été finalisée le 1er mars 2025.

transition de leur modèle économique ou à saisir des opportunités de développement. Alors que de nombreux investissements réalisés dans le cadre de produits financiers sont susceptibles d'avoir une incidence positive sur les entreprises concernées et leurs parties prenantes, les actifs détenus par les produits d'Eurizon peuvent avoir des incidences négatives sur l'environnement ou les personnes (ce que l'on appelle les « principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité »).

Compte tenu du large éventail d'activités, de zones géographiques et de secteurs dans lesquels les sociétés appartenant à la division *Asset Management* investissent pour le compte de leurs produits gérés, les incidences négatives potentielles découlant des investissements ne sont pas uniformes. Cependant, Eurizon est convaincue qu'un suivi adéquat de l'exposition aux problèmes sociaux et environnementaux est nécessaire pour atténuer les incidences négatives potentielles de ses investissements. L'exposition des sociétés émettrices à un ou plusieurs de ces enjeux peut exposer les produits financiers à des risques en matière de durabilité et entraîner, en plus des risques d'atteinte à la réputation et d'éthique, des effets directs ou indirects sur la performance financière des investissements. À cet égard, Eurizon accorde de l'importance (i) au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la production d'armes non conventionnelles, (ii) à l'exposition aux problèmes environnementaux, y compris l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, l'atténuation de la perte de biodiversité et la lutte contre la déforestation, et (iii) aux questions fondamentales relatives à la gouvernance d'entreprise.

Eurizon cherche donc activement à atténuer les incidences négatives des investissements par la mise en œuvre de stratégies spécifiques qui prévoient (i) le screening négatif des émetteurs, dans le but de limiter les risques liés à l'exposition à des entreprises opérant dans des secteurs jugés non « responsables » (tels que les secteurs des combustibles fossiles et des armes non conventionnelles) ou caractérisés par d'autres problèmes graves sur le plan environnemental, social ou de la gouvernance d'entreprise, (ii) le screening positif consistant à inclure les émetteurs tenant compte des facteurs ESG dans l'analyse, la sélection et la composition des portefeuilles financiers et (iii) l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements ainsi que la sélection d'investissements durables conformément au règlement (UE) 2019/2088 (dit « règlement SFDR »), et (iv) l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements par l'exercice des droits de vote et, lorsque cela est jugé pertinent, des activités d'engagement axées, en particulier, sur les questions environnementales et sociales. En outre, afin de protéger ses investisseurs et ses parties prenantes, Eurizon fournit des mécanismes spécifiques (i) pour assurer la transparence de l'approche adoptée afin de veiller à la durabilité des investissements ainsi que (ii) pour la gestion des risques, afin de contrôler les décisions d'investissement éclairées prises dans le cadre des actifs gérés.

Aux fins de la présente Déclaration, Eurizon prend en considération, également, en fonction de la disponibilité et de la qualité des données, les 16 indicateurs prévus par la réglementation en vigueur[2] concernant les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, ainsi que 4 indicateurs supplémentaires se rapportant respectivement (a) au climat, avec une référence spécifique (i) aux émissions de polluants atmosphériques et (ii) aux investissements réalisés dans des entreprises qui n'adoptent pas d'initiatives visant à réduire les émissions de carbone, (b) aux questions sociales et de personnel, avec une référence spécifique, en surveillant (i) le taux d'accidents dans les entreprises bénéficiant d'investissements et (ii) avec une référence spécifique au nombre de cas identifiés de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme.

Eurizon a mis en place des contrôles spécifiques pour les identifier, les analyser et les hiérarchiser, en identifiant et en surveillant ces incidences à l'aide des données fournies par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research. Dans l'intérêt de ses propres produits financiers, Eurizon s'engage (i) à continuer à développer ses propres politiques en matière de durabilité, dans le but de favoriser l'atténuation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, y compris par l'adoption de nouvelles stratégies de filtrage négatif et/ou positif des actifs et (ii) à concentrer ses actions d'engagement sur les sociétés bénéficiaires de ses investissements dans le but de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de durabilité, en envisageant, uniquement en dernier

[2] Le règlement délégué (UE) 2022/1288 précise le contenu, les méthodes et la présentation des informations demandées par l'article 4 du Règlement SFDR en ce qui concerne les principales incidences négatives au niveau de l'entité pour les indicateurs de durabilité liés : (i) au climat et aux autres incidences négatives sur l'environnement et (ii) aux questions sociales et aux questions relatives au personnel, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et aux actes de corruption.

recours, la cession des investissements. Eurizon reconnaît également qu'une gestion efficace des principales incidences négatives sur l'environnement et la société nécessite un effort collectif et adhère donc à des codes de conduite et à des normes en matière de responsabilité des entreprises reconnus au niveau international.
Conformément aux dispositions des règles d'application du Règlement SFDR, la déclaration est également disponible (i) en anglais, (ii) dans la langue officielle des États membres des Filiales et (iii) dans d'autres langues des États membres où leurs produits financiers sont commercialisés.

2. DESCRIPTION DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ

Cette section propose une synthèse des indicateurs environnementaux et sociaux pris en considération par Eurizon conformément à la réglementation en vigueur pour évaluer les impacts négatifs des investissements réalisés pour le compte d'actifs gérés :

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT						
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	1. Émissions GES	Émissions GES de Scope 1 (tonnes de CO2 équivalent)	5 729 737	6 356 675	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 1 les plus récemment communiquées ou estimées par les émetteurs participants. Ces émissions proviennent de sources détenues ou contrôlées par les sociétés. Couverture : Principale Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions** : Eurizon prévoit des exclusions ou restrictions d'investissements dans les émetteurs qui : (i) tirent au moins (a) 25 % de leurs revenus d'activités minières et de production d'électricité liées au charbon thermique ou (b) 10 % de leur chiffre d'affaires d'activités pétrolières et gazières par l'exploitation de sables bitumineux et (ii) sont caractérisés par une criticité environnementale particulièrement élevée, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à CCC attribuée par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research) dans l'Univers d'investissement en actions et en obligations. **Empreinte carbone :** Eurizon intègre, pour un ensemble spécifique de produits, l'empreinte carbone des émetteurs (émissions de GES de niveaux 1 et 2 par rapport aux revenus), afin de construire des portefeuilles caractérisés par une « empreinte carbone » inférieure à celle de leur univers d'investissement. **Investissement d'impact :** Eurizon prévoit, pour un ensemble spécifique de produits, que le contrôle préalable effectué sur les investissements en obligations vertes, sociales et de développement durable prenne en compte, entre autres, l'évaluation de la part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable de l'émetteur. Le processus de diligence raisonnable est en ligne avec les Green Bond Principles (GBP), les Social Bond Principles (SBP) et les Sustainability Bond Guidelines (SBG) définis par l'International Capital Market Association (ICMA) et l'EU Green Bond Standard (GBS), respectivement. **Stewardship – Engagement** : Eurizon encourage le dialogue avec les émetteurs moins avancés en matière de protection climatique et opérant dans des secteurs moins respectueux de l'environnement. Les émetteurs dont l'exposition aux secteurs du charbon thermique et des sables bitumineux est inférieure aux seuils d'exclusion sont soumis à des processus d'engagement spécifiques qui peuvent entraîner des restrictions et/ou des exclusions de l'univers d'investissement des actifs gérés. Cette disposition vise à garantir qu'aucune nouvelle activité minière ou de production d'électricité liée au
		Émissions GES de Scope 2 (tonnes de CO2 équivalent)	1 197 146	1 272 986	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 2 les plus récemment communiquées ou estimées par les émetteurs participants. Ces émissions résultent de la	

[3] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

[4] Fourchettes de matérialité de couverture : pour chaque indicateur, la couverture est calculée en fonction de l'exposition aux catégories d'actifs correspondant à l'indicateur concerné. Investissements directs et indirects en obligations et actions de sociétés pour les PIN 1 à 14 dans le Tableau 1 et pour les PIN dans les Tableaux 2 et 3, investissements directs et indirects en obligations d'émetteurs souverains pour les PIN 15 et 16. Les critères utilisés pour définir les intervalles de couverture sont les suivants : (i) Principal : pourcentage de disponibilité des données (au niveau de l'émetteur) mises à disposition par le fournisseur d'informations supérieur à 70 % ; (ii) Prévalent : pourcentage de disponibilité des données entre 50 % et 70 % ; (iii) Significatif : pourcentage de disponibilité des données entre 30 % et 50 % ; (iv) Modéré : pourcentage de disponibilité des données entre 10% et 30% ; et (v) Résiduel : pourcentage de disponibilité des données inférieur à 10 %.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					production d'électricité achetée par les entreprises. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	charbon thermique ni aucun nouveau projet d'exploitation des sables bitumineux ne soient mis en place, et à vérifier l'abandon progressif de ces activités. En outre, Eurizon évalue la crédibilité des plans de transition des sociétés bénéficiaires des investissements opérant dans le secteur des combustibles fossiles en analysant les données fournies concernant (i) les objectifs absolus et/ou relatifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, (ii) l'évolution prévue du « mix énergétique », (iii) les plans d'investissement et (iv) l'utilisation de technologies de captage et de compensation du carbone. Enfin, pour 2025, Eurizon a identifié la question de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets comme un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** : Eurizon s'est engagé à voter, entre autres, sur les propositions de gestion liées à l'initiative « Say on Climate ». À cet égard, Eurizon Capital SGR a adopté un cadre interne spécifique basé sur une analyse des données contenues dans les « Plans de transition » soumis aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale. En 2024, dans le cadre de son activité Stewardship, Eurizon Capital SGR : - a exercé son droit de vote sur les résolutions « Say on Climate », respectivement : (i) 17 résolutions, dont 9 soutenues, pour Eurizon Capital SGR ; (ii) 21 résolutions, dont 10 soutenues, pour Eurizon Capital S.A. ; (iii) 13 résolutions, dont 8 soutenues, pour Epsilon SGR. - a voté sur des propositions « Say on Non-Financial Statement », à savoir : (i) 32 résolutions, dont 90 soutenues, pour Eurizon Capital SGR ; (ii) 42 résolutions, dont 83 soutenues, pour Eurizon Capital S.A. ; et (iii) 18 résolutions, dont 94 soutenues, pour Epsilon SGR ; - a approuvé toutes les résolutions d'actionnaires (7 pour Eurizon Capital SGR et 11 pour Eurizon Capital S.A.) visant à exiger la présentation du plan de transition climatique pour mise au vote ; - a soutenu 38 résolutions au nom d'Eurizon Capital SGR, 64 à celui d'Eurizon Capital S.A., et 21 au nom d'Epsilon, dans le but de demander l'adoption d'objectifs de réduction des émissions conformes à l'Accord de Paris, ainsi qu'une plus grande transparence sur les mesures mises en œuvre pour atténuer le changement climatique ; - a voté contre l'ensemble des résolutions demandant aux entreprises de limiter les dépenses et investissements destinés à atténuer le changement climatique (soit 18 pour Eurizon Capital SGR, 20 pour Eurizon Capital S.A. et 10 pour Epsilon SGR) ; - s'est engagée auprès de 66 entreprises afin de les accompagner dans leur stratégie Net Zéro et leurs investissements dans des solutions climatiques ;
		Émissions GES de Scope 3 (tonnes de CO2 équivalent)	42 268 173	43 338 669	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 3 estimées des émetteurs participants. Il s'agit d'émissions indirectes résultant des activités d'une entreprise et provenant de sources qui ne lui appartiennent pas ou qu'elle ne contrôle pas. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
		Total émissions GES (tonnes de CO2 équivalent)	49 195 056	50 968 330	Cet indicateur représente le total des émissions de gaz à effet de serre de niveaux 1, 2 et 3 des émetteurs participants. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (tonnes de CO2 équivalent par million	211	229	Cet indicateur représente les émissions de gaz à	

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
		d'euros investi, en moyenne pondérée)			effet de serre agrégées les plus récentes des émetteurs détenus, sur la base des émissions de niveaux 1 et 2 déclarées ou estimées et des émissions de niveau 3 estimées, exprimées en millions d'euros investis. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	- a participé à 5 démarches d'engagement collectif avec d'autres investisseurs dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+. **Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) :** Eurizon Capital SGR adhère à l'initiative NZAMI qui vise, conformément aux engagements des pays signataires de l'Accord de Paris, à atteindre la neutralité des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour le périmètre des actifs identifiés dans le cadre de l'initiative[5]. En mars 2024, Eurizon Capital SGR a publié le « Net Zero Progress Report » qui présente les progrès de la Division par rapport aux objectifs communiqués en novembre 2022. **Climate Action 100+ (CA100+) :** Eurizon Capital SGR adhère, depuis novembre 2023, à l'initiative d'engagement collectif appelée « Climate Action 100+ », qui promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris en se comparant aux 170 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à contrôler la disponibilité des données du fournisseur de données dans le but d'intégrer, selon le principe du « best effort », des informations supplémentaires dans les prochaines déclarations. Eurizon Capital SGR s'engage à réexaminer ses objectifs Net Zéro au moins tous les cinq ans, afin de compléter progressivement les actifs entrant dans le champ d'application de l'initiative, en fonction des améliorations méthodologiques qui seront apportées de temps à autre. Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investi, en moyenne pondérée)	385	383	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre agrégées des émetteurs participants (niveaux 1 et 2, et estimation niveau 3) par rapport à leur chiffre d'affaires le plus récent en millions d'euros. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Parts des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	4,7 %	4,9 %	Cet indicateur représente l'exposition des émetteurs aux activités liées aux combustibles fossiles, y compris l'extraction, le traitement, le stockage et le transport	

[5]Le 13 janvier 2025, l'initiative Net Zero Asset Managers Initiative a engagé une révision de ses méthodes afin de garantir son adéquation au nouveau contexte mondial. Durant cette phase, l'initiative suspendra les activités de suivi de mise en œuvre et de reporting des signataires.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023[3]**	**Explication[4]**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					du pétrole, du gaz naturel et du charbon. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage de l'énergie totale (% en moyenne pondérée)	29,4 %	29,1 %	Cet indicateur représente le pourcentage de la consommation et/ou de la production d'énergie des émetteurs provenant de sources non renouvelables par rapport à la consommation et/ou à la production totale d'énergie. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données sont impactées par une modification de la couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations.	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt heure/million de chiffre d'affaires en euros, en moyenne pondérée)	NACE A : 0,21 NACE B : 0,57 NACE C : 0,16 NACE D : 1,11 NACE E : 0,66 NACE F : 0,07 NACE G : 0,33 NACE H : 0,47 NACE L : 0,23	NACE A : 0,12 NACE B : 0,74 NACE C : 0,24 NACE D : 1,77 NACE E : 0,95 NACE F : 0,08 NACE G : 0,10 NACE H : 0,57 NACE L : 0,18	Cet indicateur représente la consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenus des émetteurs participants par secteur à fort impact climatique, entendu comme un code d'activité économique (c'est-à-dire basé sur la Nomenclature européenne des	

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					activités économiques - NACE). Couverture : Montant résiduel. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données sont impactées par une modification de la couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations.	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (%)	4,42 %	0,08 %	Cet indicateur représente le pourcentage d'émetteurs participants qui opèrent dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité et qui ont été impliqués dans des litiges ayant une incidence négative grave ou très grave sur l'environnement. Couverture : Principale. Les données de l'année 2024 sont impactées par l'extension du champ d'analyse, qui inclut désormais non seulement les déclarations des émetteurs (comme en 2023), mais également les conclusions (sélection) de la méthodologie du fournisseur d'informations.	***Mesures adoptées :*** ***Stewardship – Engagement*** *:* Pour 2025, Eurizon a identifié le thème de l'atténuation de la perte de biodiversité et de la lutte contre la déforestation comme des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec ses sociétés bénéficiaires de ses investissements. Eurizon a développé une méthodologie de sélection exclusive, appelée « Eurizon Naturewatch », qui vise à identifier les émetteurs susceptibles d'avoir un impact négatif sur la biodiversité, afin de prioriser ses actions d'engagement auprès des entreprises les plus exposées à la perte de biodiversité. ***Nature Action 100*** **(NA100) :** En novembre 2023, Eurizon Capital SGR a adhéré à l'initiative d'engagement collectif « Nature Action 100 », qui encourage les investisseurs institutionnels à adopter les meilleures pratiques pour lutter contre la perte de biodiversité et la déforestation et à s'engager auprès de 100 entreprises sélectionnées dans 8 secteurs « clés » (biotechnologie et produits pharmaceutiques ; produits chimiques ; produits ménagers et personnels ; vente au détail de biens de consommation ; vente au détail de produits alimentaires et de boissons ; sylviculture et emballage ; métaux et mines). Dans le cadre de sa participation à l'initiative NA100, Eurizon Capital SGR échange avec des émetteurs identifiés dans le but d'atténuer la perte de biodiversité et de lutter contre la déforestation. Dans ce contexte, Eurizon Capital SGR a défini une méthodologie de filtrage interne visant à identifier les émetteurs capables de générer des impacts négatifs sur la biodiversité causés par (i) la localisation des sites de production à proximité de zones sensibles et d'écosystèmes fragiles ou (ii) par leurs propres activités. Conformément à son adhésion à NA100, Eurizon Capital SGR exige des sociétés identifiées :

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
						– un engagement explicite à atténuer la perte de biodiversité et à protéger les écosystèmes ; – une évaluation et un rapport sur les impacts, les risques et les opportunités liés à la biodiversité, y compris tout au long de leurs chaînes de valeur respectives ; – la communication (i) d'objectifs limités dans le temps et spécifiques au contexte pour réduire les risques et exploiter les opportunités liées au capital naturel et la publication des progrès réalisés chaque année par rapport aux objectifs fixés, (ii) des plans mis en œuvre pour les atteindre et (iii) des progrès accomplis ; – le contrôle, par leurs instances de surveillance respectives, des questions relatives à la conservation et à la préservation de la biodiversité, ainsi que l'évaluation et la gestion, par la direction, des dépendances, des impacts, des risques et des opportunités liés à la nature ; – l'engagement auprès des parties prenantes à créer un environnement propice à la mise en œuvre des plans définis et à la réalisation des objectifs. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** : Eurizon s'engage à voter, en ligne avec son intention de lutter contre la déforestation et de réduire la perte de biodiversité. En 2024, dans le cadre de son activité Stewardship, Eurizon : - a soutenu l'ensemble des propositions (au nombre de 24 pour Eurizon Capital SGR) exigeant une plus grande transparence en matière de préservation de la biodiversité et d'économie circulaire ; - a soutenu toutes les propositions (au nombre de 13 pour Eurizon Capital SGR, de 16 pour Eurizon Capital S.A. et de 5 pour Epsilon SGR) soumises visant à demander l'évaluation des risques, des impacts et des corrélations commerciales, ainsi que de la chaîne d'approvisionnement, en termes de perte de biodiversité et de dégradation du capital naturel ; - a soutenu toutes les propositions (au nombre de 11 pour Eurizon Capital SGR, de 16 pour Eurizon Capital S.A. et de 6 pour Epsilon SGR) demandant (i) une plus grande transparence sur les implications financières découlant de la réduction de la demande de plastiques à usage unique et de l'augmentation simultanée de l'utilisation de plastiques recyclés, (ii) davantage d'informations sur les mesures visant à réduire l'utilisation du plastique et à promouvoir une économie circulaire pour la production d'emballages et (iii) l'adoption de politiques de responsabilité plus larges ; - a soutenu toutes les propositions (au nombre de 6 pour Capital SGR, de 7 pour Eurizon Capital S.A. et de 4 pour Epsilon SGR) concernant (i) la publication de statistiques sur l'utilisation des pesticides et l'évaluation des risques inhérents à leur utilisation dans les chaînes d'approvisionnement agricoles, (ii) le respect des lignes directrices de l'Organisation mondiale

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
						de la santé sur l'utilisation des antibiotiques dans les chaînes d'approvisionnement et (iii) une plus grande transparence sur les effets et les risques liés aux rayonnements électromagnétiques et aux technologies sans fil, ainsi que sur l'utilisation de câbles électriques recouverts de plomb ; - a réalisé 32 actions d'engagement pour évaluer les effets sur la biodiversité, dont 10 auprès d'émetteurs sélectionnés grâce au cadre de filtrage « Eurizon Naturewatch » ; - a réalisé 41 actions d'engagement portant sur la thématique de l'économie circulaire ; - a réalisé 10 actions d'engagement collectif dans le cadre du programme Nature Action 100. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million EUR investi, en moyenne pondérée	0,09	0,22	Cet indicateur représente la somme des tonnes de rejets dans l'eau générés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pondérée par la valeur de leur investissement, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Intermédiaire. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données sont également impactées par une modification de la couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations.	***Mesures adoptées :*** ***Stewardship – Engagement*** *:* En ligne avec son adhésion à l'initiative NA100, Eurizon Capital SGR soutient des initiatives visant à atténuer la perte de biodiversité et à lutter contre la déforestation. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** : Eurizon Capital SGR s'engage à exercer son droit de vote, conformément à l'objectif de lutte contre la déforestation et la perte de biodiversité. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million EUR investi, en moyenne pondérée	1,92	1,87	Cet indicateur représente la somme des tonnes de déchets dangereux générés par les sociétés affiliées pour un million d'euros investi dans celle-ci, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données sont également impactées par une modification de la couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations.	***Mesures adoptées :*** ***Note de circularité*** Eurizon Capital SGR a mis au point une notation exclusive pour mesurer le degré de circularité des entreprises, qui s'appuie sur des données publiques comprenant, entre autres, des rapports financiers et de durabilité. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage à continuer à améliorer ses Politiques de durabilité et d'engagement, dans le but d'évaluer la cohérence des méthodologies adoptées par rapport à l'évolution des meilleures pratiques établies à l'échelle nationale et internationale. Eurizon s'engage à contrôler la disponibilité des données du fournisseur de données dans le but d'intégrer, selon le principe du « best effort », des informations supplémentaires dans les prochaines déclarations.
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	0,02 %	0,2 %	Cet indicateur représente la proportion des investissements dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales Couverture : Principale.	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions :** Eurizon prévoit des exclusions ou restrictions d'émetteurs qui : a) sont directement impliqués dans la fabrication d'armes non conventionnelle et/ou (ii) b) doivent relever des enjeux sociaux particulièrement importants, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à « CCC » attribuée par le fournisseur de données spécialisé « MSCI ESG Research » dans l'Univers d'investissement des actions et des obligations). En outre, Eurizon a identifié la question du respect des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise comme un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements en 2025.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (en %)	0,42 %	17,39 %	L'indicateur représente la part des investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données ont été impactées par le perfectionnement du modèle propriétaire utilisé par le fournisseur d'informations, qui a élargi le champ de l'indicateur afin d'inclure non seulement les émetteurs signataires du Pacte mondial, mais également ceux qui adoptent des politiques et systèmes de suivi des droits de l'homme, de diligence raisonnable, de lutte contre la corruption ou de gestion des réclamations.	***Stewardship – Engagement*** *:* Eurizon promeut une approche constructive avec les sociétés dans lesquelles elle investit et est consciente de l'importance du dialogue sur les thèmes de la gouvernance. En conséquence, Eurizon : (a) pourrait mettre en place des processus de remontée d'informations auprès d'émetteurs caractérisés par une plus grande exposition aux risques ESG ; (b) promeut l'adoption de pratiques de bonne gouvernance par les sociétés bénéficiaires d'investissements, en vérifiant l'absence de litiges en relation avec les principes du Pacte mondial sur la liberté d'association (n° 3), la lutte contre la corruption (n° 10) et la discrimination en matière d'emploi et de profession (n° 6). (c) promeut le dialogue avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements pour encourager le développement de politiques et de pratiques visant à une gestion efficace de leur capital humain, en favorisant notamment la promotion l'équité salariale et l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux. Ces aspects se reflètent également dans le processus d'exercice des droits de vote. ***Advance* :** En novembre 2023, Eurizon Capital SGR a adhéré à l'initiative d'engagement collectif, promue par les UN PRI visant à encourager les meilleures pratiques en matière de droits de l'homme, de société, de communautés et de travailleurs, en particulier auprès des sociétés des secteurs des métaux, de l'exploitation minière et des énergies renouvelables. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** : En 2024, Eurizon a mis en place une méthodologie interne pour évaluer la responsabilité potentielle des administrateurs lorsque (i) des lacunes sont constatées dans le suivi des questions liées au changement climatique ou (ii) que les stratégies de décarbonation mises en œuvre par les entreprises ne sont pas jugées suffisamment ambitieuses ou solides (le « cadre de responsabilité des administrateurs d'Eurizon »). En outre, conformément au Code italien de gouvernance d'entreprise et aux principes de l'International Corporate Governance Network (ICGN), les lignes directrices d'Eurizon Capital SGR en matière de vote exigent qu'au moins 33 % des postes d'administrateurs soient attribués au sexe le moins représenté. De fait, Eurizon Capital SGR vote contre les candidats présentés à l'élection ou au renouvellement si leur nomination entraîne un abaissement du seuil de diversité de genre en dessous de 33 % et vote contre le renouvellement du Président du Comité de Nomination si moins de 33 % des membres des administrateurs appartiennent au genre le moins représenté. Au cours de la période de référence, Eurizon Capital SGR, Eurizon Capital S.A. et Epsilon SGR ont participé à la nomination d'administrateurs indépendants et de commissaires aux comptes de certaines sociétés italiennes cotées en bourse en promouvant le principe de la diversité des genres.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023[3]**	**Explication[4]**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (%)	6,08 %	5,60 %	L'indicateur représente l'écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. Couverture : Prévalent. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données sont également impactées par une modification de la couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations.	En 2024, dans le cadre de son activité Stewardship, Eurizon a : - a voté contre la réélection d'administrateurs responsables de la stratégie de décarbonation en se basant sur le modèle d'analyse propriétaire qui évalue la responsabilité des administrateurs dans la mise en œuvre des stratégies de décarbonation (appelée « Responsabilité des administrateurs »), soit 266 voix pour Eurizon Capital SGR, 421 voix pour Eurizon Capital S.A. et 93 voix pour Epsilon SGR ; - a voté contre la réélection du président du Comité des nominations en raison du manque de diversité au sein du conseil d'administration, soit 166 voix pour Eurizon Capital SGR, 415 voix pour Eurizon Capital S.A. et 76 voix pour Epsilon SGR ; - a approuvé toutes les propositions (au nombre de 9 pour Eurizon Capital SGR, de 11 pour Eurizon Capital S.A. et de 10 pour Epsilon SGR) et a réalisé trois actions d'engagement pour évaluer les processus mis en place en faveur du développement et de l'intégration des technologies basées sur l'IA et la confidentialité des données ; - a voté sur les propositions (au nombre de 102 pour Eurizon Capital SGR, de 160 pour Eurizon Capital S.A. et de 51 pour Epsilon SGR) concernant les procédures et politiques d'entreprise mises en œuvre pour réglementer les activités de lobbying direct et indirect ; - a soutenu 41 propositions d'Eurizon Capital SGR, 51 d'Eurizon Capital S.A. et 23 d'Epsilon SGR exigeant la publication de rapports visant à évaluer (i) l'efficacité des politiques de l'entreprise en matière de diversité et d'inclusion, (ii) la gestion des écarts de rémunération entre les sexes et les ethnies et (iii) les interventions visant à prévenir le harcèlement et la discrimination sur le lieu de travail ; - a soutenu des propositions (au nombre de 19 pour Eurizon Capital SGR, de 26 pour Eurizon Capital S.A. et de 13 pour Epsilon SGR) exigeant des audits indépendants pour certifier l'efficacité des mesures et pratiques en matière de sécurité sur le lieu de travail ; - a soutenu toutes les propositions (au nombre de 34 pour Eurizon Capital SGR, de 43 pour Eurizon Capital S.A. et de 15 pour Epsilon SGR) concernant l'évaluation des risques liés à l'absence de protection des droits de l'homme ou l'amélioration des normes et politiques adoptées en matière de droits de l'homme ; - a soutenu toutes les propositions (au nombre de 4 pour Eurizon Capital SGR, de 5 pour Eurizon Capital S.A. et de 4 pour Epsilon SGR) demandant aux entreprises de rendre compte des conséquences sur les communautés de la fermeture de leurs usines ou de la mise en œuvre de leur stratégie de transition énergétique ; - a soutenu toutes les propositions (au nombre de 12 pour Eurizon Capital, de 12 pour Eurizon Capital S.A. et de 9 pour Epsilon SGR) exigeant une plus grande transparence en matière de gestion durable de la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour les entreprises opérant dans les zones géographiques les plus exposées au risque de non-protection et de non-respect des droits de l'homme ;
	13. Diversité des genres au sein du conseil d'administration	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	17,27 %	15,90 %	Cet indicateur représente la proportion moyenne de femmes et d'hommes au sein des conseils d'administration des filiales, exprimée en pourcentage de l'ensemble des membres des conseils d'administration. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[3]	**Explication**[4]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
						- a soutenu la demande d'un rapport sur l'équité du processus d'obtention du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) des communautés autochtones locales ; - a conduit 46 actions d'engagement portant sur des questions sociales ; **<u>Cibles définies pour la période suivante :</u>** Eurizon s'engage à poursuivre le développement de ses Politiques de durabilité et d'engagement, dans le but d'évaluer la cohérence des méthodologies adoptées par rapport à l'évolution des meilleures pratiques établies à l'échelle nationale et internationale. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%)	0,01[4] %	0,01[6] %	Cet indicateur représente la proportion des investissements dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées Couverture : Principale.	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions :** Conformément aux traités internationaux et à la réglementation nationale italienne[7], Eurizon prévoit l'exclusion/la restriction des investissements dans les émetteurs se caractérisant par une implication directe évidente dans la fabrication d'armes non conventionnelles (mines antipersonnel ; bombes à fragmentation ; armes nucléaires ; uranium appauvri ; armes biologiques ; armes chimiques ; armes à fragmentation invisibles ; lasers aveuglants ; armes incendiaires ; phosphore blanc). En outre, Eurizon a identifié pour l'année 2024 le thème du respect des droits de l'homme et de la lutte contre la production d'armes non conventionnelles comme l'un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités d'engagement auprès des sociétés bénéficiaires d'investissements. **Stewardship – Engagement** Eurizon se réserve le droit de dialoguer avec les émetteurs afin de vérifier qu'ils respectent les traités internationaux et les législations nationales et qu'ils ne sont pas directement impliqués dans la fabrication d'armes non conventionnelles. Sur la base des informations obtenues, Eurizon évalue l'opportunité d'activer d'autres processus de remontée, y compris la cession de participations. En 2024, dans le cadre de ses activités de stewardship, Eurizon a réalisé 21 diligences raisonnables et mené 6 actions d'engagement pour vérifier l'implication réelle des émetteurs dans la production d'armes non conventionnelles. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques de développement durable, en fonction de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.

[6] Ces expositions résultent d'investissements dans (i) des fonds de Sociétés de gestion tiers et/ou (ii) des ETF et/ou (iii) des produits dérivés sur indices.

[7] Loi n° 220/2021.

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[8]	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO2) par million d'euros de produit intérieur brut)	122,6	151,5	L'indicateur représente l'intensité des gaz à effet de serre des pays participants. Couverture : Principale	***Mesures adoptées :*** **Sovereign integration :** Eurizon adopte, pour certains produits spécifiques, un processus de sélection des émetteurs gouvernementaux qui exploite les indicateurs fournis par le « Rapport sur le développement durable » (qui évalue la contribution de chaque pays aux objectifs de développement durable des Nations unies) et les indicateurs d'impact négatif fournis pour les émetteurs gouvernementaux (intensité des GES et pays bénéficiant d'investissements sujets à des violations sociales). **Score ESG Eurizon sur les émetteurs publics** Eurizon a développé une notation exclusive appelée « Score ESG Eurizon » pour les émetteurs publics, qui constitue une information supplémentaire pour le gestionnaire. Cette note prévoit la pondération de deux composantes : (i) l'évaluation de l'impact environnemental, social et de gouvernance des différents pays et (ii) l'estimation de l'évolution de l'impact environnemental, social et de gouvernance des émetteurs publics sur un horizon d'au moins 5 ans, afin d'analyser l'évolution de leurs politiques en matière de gestion des risques et opportunités ESG. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques de développement durable, en fonction de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales.
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national (en valeur absolue et relative en %)	9 0,07 %	9 0,08 %	Cet indicateur représente le nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. Couverture : Principale.	

[8] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2023**	**Impact 2022**	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet, compte tenu du type d'actifs gérés par Eurizon.
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Sans objet	Sans objet	Sans objet	

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[9]	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT						
Émissions	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalent de polluants atmosphériques par million EUR investi, en moyenne pondérée	0,2	0,2	Ce ratio représente la somme des tonnes d'équivalent de polluants atmosphériques des sociétés concernées, pondérée par la valeur de leurs investissements, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Significatif Les données sont également impactées par une modification de la couverture des émetteurs pour lesquels le	***Mesures adoptées :*** **Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) :** Eurizon Capital SGR est membre de l'initiative NZAMI qui vise, conformément aux engagements des pays signataires de l'Accord de Paris, à atteindre la neutralité des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour le périmètre des actifs identifiés dans le cadre de l'initiative. En mars 2024, Eurizon Capital SGR a publié le « Net Zero Progress Report » qui présente les progrès de la Division par rapport aux objectifs communiqués en novembre 2022. **Climate Action 100+ (CA100+) :** Eurizon Capital SGR a adhéré, en novembre 2023, à l'initiative d'engagement collectif appelée « Climate Action 100+ », qui promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris en se comparant aux 170 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde. **Exclusions/restrictions :** Eurizon prévoit l'exclusion/la restriction des investissements dans les émetteurs qui : (i) tirent au moins (a) 25 % de leurs revenus d'activités minières et de production d'électricité liées au charbon

[9] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023[9]**	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					fournisseur d'informations fournit des estimations.	thermique ou (b) 10 % de leur chiffre d'affaires d'activités pétrolières et gazières par l'exploitation de sables bitumineux et (ii) sont caractérisés par des problèmes environnementaux particulièrement critiques, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à CCC attribuée par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research) dans l'Univers d'investissement en actions et en obligations. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à réexaminer les objectifs associés à l'initiative NZAMI au moins tous les cinq ans, afin de renforcer progressivement les actifs du périmètre de l'initiative, en fonction des améliorations méthodologiques qui seront apportées de temps à autre. Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales.
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone	Part des investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris	16,48 %	12,42 %	Ce ratio représente la part des investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris. Couverture : Principale. Les données pour l'année 2024 sont impactées par le perfectionnement du modèle utilisé par le fournisseur d'informations pour évaluer l'alignement des initiatives de réduction des émissions de GES des émetteurs avec les objectifs de l'Accord de Paris : depuis 2024, le fournisseur d'informations utilise uniquement les informations des deux derniers exercices financiers, alors qu'auparavant, il utilisait également des données plus anciennes. En conséquence, le nombre d'entreprises solides a diminué et l'indicateur s'est dégradé	

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023[9]**	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires d'investissements (en moyenne pondérée)	45,58	45,22	Ce ratio représente le taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires des investissements, pondéré par la valeur des investissements dans ces sociétés. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	***Mesures adoptées :*** **Stewardship – Engagement** Eurizon soutient les initiatives incitant les émetteurs participants à adopter des pratiques favorables aux employés. **Stewardship – Exercice de droits de vote.** En 2024, Eurizon Capital SGR a soutenu 50 propositions concernant la protection des droits des travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
Droits de l'homme	14. Nombre de cas identifiés de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme	Nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme liés à des entreprises bénéficiaires d'investissements, en moyenne pondérée	0,00	0,00	Ce ratio représente le nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme liés à des entreprises bénéficiaires d'investissements, en moyenne pondérée Couverture : Principale.	

3. DESCRIPTION DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IDENTIFICATION ET DE HIÉRARCHISATION DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES DES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ

Cette section décrit les politiques, approuvées par le Conseil d'administration, visant à identifier et à hiérarchiser les principales incidences négatives des choix d'Eurizon sur les facteurs de durabilité, c'est-à-dire les incidences négatives des décisions d'investissement ou des conseils d'investissement sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.

Il est notamment fait état ci-dessous des règlements internes adoptés par Eurizon Capital SGR pour la gestion des exigences de durabilité qui décrivent les processus et les garanties mis en place également aux fins des activités d'identification, de suivi et d'atténuation des incidences négatives des décisions d'investissement :

POLITIQUE		PRINCIPAUX ASPECTS PRIS EN CONSIDÉRATION	PROCESSUS D'APPROBATION ET MISE À JOUR
Politique en matière de durabilité	Politique d'intégration des risques de durabilité dans le processus d'investissement.	▪ Rôles et responsabilités ; ▪ Processus d'intégration des risques de durabilité dans le processus d'investissement des actifs gérés ; ▪ Identification des principales incidences négatives des choix d'investissement.	Conseil d'administration du 30 octobre 2024[10] (mise à jour annuelle)
Politique d'engagement	Politique décrivant les comportements adoptés par la Société pour favoriser le dialogue avec les émetteurs dans lesquels elle investit, notamment pour atténuer les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en prenant en considération l'engagement de la Société en tant qu'actionnaire dans le cadre de la stratégie d'investissement.	▪ Rôles et responsabilités ; ▪ Description du processus de suivi des émetteurs investis ; ▪ Définition du processus d'intervention ; ▪ Description des macro-questions prioritaires pour les activités de gestion et identification des principales incidences négatives en fonction des macro-questions identifiées.	Conseil d'administration du 30 mai 2025 (mise à jour annuelle)
Stratégie d'exercice des droits de vote	Politique visant à définir comment et quand les droits d'intervention et de vote peuvent être exercés, sur la base d'une analyse coût-bénéfice qui prend également en considération les objectifs et la politique d'investissement de chaque portefeuille géré.	▪ Rôles et responsabilités ; ▪ Description des critères et procédures d'intervention et de vote ; ▪ Lignes directrices relatives à l'exercice des droits de vote ; ▪ Procédures de gestion des conflits d'intérêts	Conseil d'administration du 19 décembre 2024 (mise à jour annuelle)
Système de gestion des risques	Politique visant à définir des stratégies et des politiques dans le but d'identifier, de prendre, de gérer, de surveiller et d'atténuer les risques, y compris les risques de durabilité, auxquels Eurizon ou les actifs gérés sont ou peuvent être exposés, ainsi que de déterminer et de contrôler le niveau de risque toléré.	▪ Rôles et responsabilités ; ▪ Procédures de gestion et de suivi des risques de durabilité.	Conseil d'administration du 5 mai 2025 (mise à jour annuelle)

[10] Le 30 octobre 2024, la « Politique de durabilité » d'Eurizon Capital SGR S.p.A. a été mise à jour afin de réviser le cadre ESG adopté par la Société. Les modifications apportées seront mises en œuvre de manière progressive, en fonction des délais requis pour actualiser la documentation d'offre de chaque portefeuille sous gestion.

En tant que société leader de la division *Asset Management*, Eurizon Capital SGR est responsable de la transposition de ses politiques dans l'environnement institutionnel et réglementaire de chaque filiale. Conformément au principe de proportionnalité, les petites entreprises limitent la définition de leurs propres garanties aux domaines considérés comme les plus pertinents par rapport à leurs activités respectives.

Les paragraphes suivants décrivent le processus mis en place par Eurizon pour identifier les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, avec une référence spécifique (i) aux rôles et responsabilités en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques, (ii) aux méthodes utilisées pour sélectionner les « Indicateurs des principales incidences négatives » (ou « PIN ») et (iii) aux limites associées aux méthodologies mises en œuvre et aux sources de données correspondantes utilisées.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

L'identification des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité et la définition des actions d'atténuation correspondantes font partie intégrante de l'approche d'Eurizon en matière de durabilité. Afin de poursuivre son engagement fiduciaire envers les clients et les investisseurs et, plus généralement, envers toutes les parties prenantes, Eurizon a mis en place un système complet de garanties et de procédures (le « cadre »), qui prévoit l'implication d'entités et de structures d'entreprise compétentes, dans le but d'assurer :

- la mise en œuvre adéquate des politiques de durabilité et la gestion des risques associés et des activités connexes afin d'identifier, de contrôler et d'atténuer les incidences négatives des décisions d'investissement ;
- un suivi étroit des risques auxquels les produits financiers sont exposés.

Plus précisément, Eurizon Capital SGR et ses filiales confient à leurs instances administratives respectives la mission d'orientation et de gouvernance en matière de gestion des questions liées à la durabilité, y compris l'intégration des risques climatiques et environnementaux dans les processus d'entreprise. En particulier, l'instance administrative d'Eurizon Capital SGR a recours à des comités endoconsiliaires spécialisés et à des comités techniques à vocation consultative, dont le Comité Environnemental, Social et de Gouvernance (le « Comité ESG »), un organe consultatif qui a pour vocation de soutenir le Directeur Général et l'Administrateur Délégué dans la définition des propositions à présenter au Conseil d'Administration.

À cette fin, le Comité ESG :

- surveille, en tenant compte des données disponibles, la mise en place – au niveau de la holding – des principaux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, en définissant les mesures appropriées pour atténuer les incidences négatives liés aux risques en matière de durabilité ;
- élabore des propositions pour le Conseil d'administration concernant les mesures prioritaires à adopter pour la période suivante ;
- soumet la déclaration annuelle sur les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Les résultats des analyses sont également présentés au Comité des risques financiers, de crédit et opérationnels, l'organe collégial chargé de surveiller les incidences négatives des décisions d'investissement sur les actifs gérés, ainsi que d'évaluer les actions visant à atténuer les incidences négatives liées aux risques de durabilité et les actions prioritaires à mener au cours de la période suivante.

Pour mettre en œuvre efficacement ses politiques internes, Eurizon envisage d'impliquer plusieurs structures de l'entreprise, y compris les fonctions de contrôle de l'entreprise. À cette fin, Eurizon adopte une approche hybride qui confie à la structure ESG & Strategic Activism (Activisme stratégique et ESG) d'Eurizon Capital SGR la tâche de superviser la diffusion et la mise en œuvre des principes de durabilité, en promouvant l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le Processus d'investissement.

Cette structure est notamment responsable :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'entreprise en matière d'ESG et d'ISR et de la bonne conduite des processus opérationnels connexes ;

- le suivi des meilleures pratiques du marché et des propositions d'interventions à la direction générale pour promouvoir l'innovation en matière de méthodologies et de processus d'entreprise ;
- de la supervision de la bonne exécution et de l'efficacité des activités liées à l'exercice des droits de vote pour les participations détenues par la Société au titre de l'activité de gestion de portefeuille ;
- du contrôle de l'exécution des activités d'engagement avec les émetteurs concernés concernant à la fois les questions de gouvernance d'entreprise et les questions environnementales et sociales.

En ce qui concerne spécifiquement les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, les structures Long Term Sustainable Strategies (Stratégies durables à long terme) et ESG & Strategic Activism (Activisme stratégique et ESG) du département d'investissement et la fonction de gestion des risques d'Eurizon Capital SGR supervisent les activités d'identification et de hiérarchisation des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, en surveillant les indicateurs d'incidences négatives appropriés, à l'aide des données obtenues auprès du fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research.

MÉTHODOLOGIES UTILISÉES POUR SÉLECTIONNER LES INDICATEURS AINSI QUE POUR IDENTIFIER ET ÉVALUER LES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES

Eurizon estime que la plupart des activités économiques peuvent avoir une influence positive ou négative sur de nombreux indicateurs de durabilité. Ces effets peuvent avoir des répercussions significatives tant avant la phase d'investissement que pendant la période de détention des instruments du portefeuille et nécessitent une réévaluation périodique de la part des acteurs des marchés financiers et des conseillers.

Bien que les effets des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité doivent être considérés en fonction des catégories d'activités, des zones géographiques et des secteurs auxquels les produits gérés sont exposés, Eurizon estime que la surveillance adéquate de l'exposition aux questions sociales et environnementales est nécessaire pour atténuer les incidences négatives potentielle de ses investissements.

C'est pour cela que l'évaluation des principales incidences négatives découlant des investissements représente un aspect important du processus d'investissement d'Eurizon, qui prévoit d'une part l'intégration des facteurs ESG et des principes ISR, et d'autre part la mise en œuvre d'un processus clair et précis de contrôle des risques et de mesure des performances, dans le but de maintenir un équilibre correct du profil risque de durabilité/rendement des produits financiers proposés aux clients.

C'est pour cela que l'évaluation des principaux effets négatifs découlant des investissements représente un aspect important du processus d'investissement d'Eurizon, qui prévoit d'une part l'intégration des facteurs ESG et des principes ISR, et d'autre part la mise en œuvre d'un processus clair et précis de contrôle des risques et de mesure des performances, dans le but de maintenir un équilibre correct du profil de risque et de rendement des produits financiers proposés aux clients.

Afin d'atténuer les risques en matière de durabilité, Eurizon a mis en place, au cours de la période de référence du présent document, des contrôles spécifiques, adaptés aux caractéristiques et aux objectifs des produits financiers individuels, qui prévoient l'utilisation de différents mécanismes[11] :

- Screening négatif des émetteurs ne tenant pas compte des facteurs ESG et des principes ISR, se traduisant par des restrictions et des exclusions[12], dans le but d'atténuer les risques d'exposition aux sociétés opérant dans des secteurs considérés comme n'étant pas « socialement responsables » ou caractérisées par des problèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance d'entreprise critiques. Ces restrictions s'appliquent à tous les produits pour lesquels les décisions d'investissement prennent en considération les risques en matière de durabilité, conformément aux exigences de l'article 6 du Règlement SFDR ;
- Screening positif des émetteurs tenant compte des facteurs ESG, se traduisant par leur intégration dans l'analyse, la sélection et la composition des portefeuilles financiers. Les produits qui mettent en avant, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces

[11] Les mandats de gestion de portefeuille comportant des indications spécifiques concernant leurs politiques d'investissement n'entrent pas dans le champ d'application de ces mécanismes, compte tenu du plus faible degré de discrétion en matière de sélection des instruments financiers.

[12] Pour les produits à faible tracking error et les produits indiciels (à l'exception de ceux qui intègrent explicitement des facteurs ESG), la restriction signifie que l'investissement direct maximum autorisé est égal à au poids de l'émetteur dans l'indice de référence.

caractéristiques, ou qui ont des objectifs d'investissement durable, conformément aux articles 8 et 9 du Règlement SFDR, entrent également dans cette catégorie tout comme les produits visant à :

- construire des portefeuilles se caractérisant par (i) un « score ESG » supérieur à celui de l'univers d'investissement de référence, (ii) des processus de sélection des investissements basés sur des critères positifs et négatifs spécifiques énoncés dans les documents d'offres, comme c'est le cas pour les produits éthiques et thématiques, (iii) des processus de sélection des investissements basés sur des critères d'investissement durable conformément au Règlement SFDR en investissant dans des émetteurs dont les activités contribuent à un ou plusieurs objectifs de développement durable tels que les Objectifs de développement durable (ODD) promus par les Nations unies, (iv) des processus de sélection des investissements basés sur un filtrage d'autres OPC (les OPC ciblés), (v) des processus de sélection des investissements tenant compte de la logique de construction de leurs indices de référence identifiés sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise ou impliquant la mise en œuvre de stratégies au moyen d'instruments financiers dérivés offrant une exposition, y compris par le biais d'indices, à des émetteurs sélectionnés sur la base de facteurs environnementaux et/ou sociaux, (vi) des processus de sélection des émetteurs publics utilisant à la fois les indicateurs fournis par le « Rapport de développement durable » et (vii) une empreinte écologique inférieure à celle de l'univers d'investissement ;
- mettre en place des méthodologies de sélection des investissements pour (i) contribuer aux ODD au sens du Règlement SFDR ou (ii) générer une incidence sociale ou environnementale en même temps qu'un rendement financier mesurable ;

- Stewardship, se traduisant par la valorisation d'un dialogue proactif avec les sociétés dans lesquelles Eurizon détient des intérêts, à la fois par l'exercice des droits de vote et d'intervention et par des discussions en direct avec les sociétés ;
- Transparence vis-à-vis des investisseurs et des autres parties prenantes, par la communication de l'approche adoptée en matière de durabilité des investissements (i) à l'échelle de l'entreprise, par l'adoption de politiques de durabilité spécifiques et la mise à disposition des informations connexes sur le site Internet, et (ii) au niveau des produits financiers individuels, par la mise à disposition des documents de l'offre et des supports promotionnels associés ;
- Gestion des risques, afin de pouvoir s'appuyer sur une hypothèse consciente de décisions d'investissement prises par les actifs gérés, conformément au mandat donné par les clients. Pour les stratégies d'investissement mises en œuvre, Eurizon a en réalité défini des processus de prise de décision spécifiques et des limites opérationnelles visant à diminuer les risques, notamment les risques d'atteinte à la réputation, auxquels sont exposés les portefeuilles gérés, dont la conformité est contrôlée par l'équipe Risk Management (Gestion des risques) avec l'aide de l'équipe Compliance & AML (Conformité et lutte contre le blanchiment d'argent).

Cependant, afin d'identifier les principaux indicateurs d'impact négatif, Eurizon considère que les macro questions suivantes sont prioritaires :

- Respect des droits de l'homme et lutte contre la production d'armes non conventionnelles : la pérennité du système économique repose sur une gestion responsable du capital humain et sur le respect des droits fondamentaux de l'homme. Pour ce faire, Eurizon encourage les sociétés dans lesquelles elle investit à mettre en œuvre des processus de diligence raisonnable liés à leur impact sur les droits de l'homme et soutient l'adoption de modèles de gouvernance sains et équitables afin de minimiser les violations des droits de l'homme ; à cette fin, la Politique de durabilité d'Eurizon prévoit :
  - des exclusions ou restrictions d'émetteurs se caractérisant par (i) une implication directe évidente dans la fabrication d'armes non conventionnelle (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes nucléaires, uranium appauvri, armes biologiques, armes chimiques, armes à fragments indétectables, lasers aveuglants, armes incendiaires, phosphore blanc) et/ou (ii) des enjeux sociaux particulièrement importants, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à « CCC » attribuée par le fournisseur de données spécialisé « MSCI ESG Research » dans l'univers d'investissement des actions et des obligations) ;
  - de dialoguer avec les sociétés bénéficiaires des investissements pour encourager le développement de politiques et de pratiques visant à une gestion efficace de leur capital humain. En effet, les sociétés sont tenues de protéger la santé et la sécurité des salariés tout au long de la chaîne de production et d'instaurer une culture d'entreprise qui garantisse de bonnes pratiques

dans le domaine de la santé et de la sécurité, en mettant en œuvre un système de gestion clair pour le suivi et, le cas échéant, la prise de mesures correctives ;

- atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets : le développement durable et la croissance des émetteurs sont impactés par le processus de transition énergétique. À cet égard, Eurizon donne la priorité aux sociétés considérées comme étant à la traîne (appelées « retardataires ») dans le processus de décarbonation. La Politique de durabilité d'Eurizon prévoit :
  - des exclusions ou des restrictions pour les émetteurs qui sont clairement impliqués dans des activités (i) d'extraction ou de production d'électricité à partir de charbon thermique et (ii) d'extraction de pétrole et de gaz par l'utilisation de sables bitumineux ;
  - des exclusions ou restrictions d'émetteurs se caractérisant par des enjeux environnementaux particulièrement importants, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à « CCC » attribuée par le fournisseur de données spécialisé « MSCI ESG Research » dans l'univers d'investissement des actions et des obligations) ;
  - des méthodologies de sélection des investissements qui intègrent : (i) des processus de sélection des investissements basés sur des critères d'investissement durable conformément au Règlement SFDR (ce que l'on appelle « l'Intégration durable ») ; (ii) des moyens de mesurer l'empreinte carbone générée par les émetteurs afin de construire des portefeuilles dont l'empreinte carbone est inférieure à celle de son univers d'investissement (ce que l'on appelle « l'Empreinte carbone ») ;
  - des méthodologies de sélection des investissements visant à : (i) contribuer aux Objectifs de développement durable promus par les Nations unies, conformément au Règlement SFDR (appelé « Investissement ODD ») ; (ii) générer un impact social et/ou environnemental mesurable et positif, ainsi qu'un rendement financier (appelé « Investissement d'impact ») ;
  - des activités de dialogue avec les sociétés bénéficiaires d'investissements dans le but de recueillir des informations plus précises, d'aborder toute question critique, de suivre les progrès et, plus généralement, de favoriser la transparence également conformément aux engagements (objectifs) pris en adhérant à l'initiative Net Zero Asset Managers Initiative[13] (NZAMI) et à l'initiative Climate Action 100+ (CA100+)[14] ;
- atténuation de la perte de biodiversité et de la lutte contre la déforestation : les impacts négatifs des émetteurs sur la biodiversité[15] et les écosystèmes, y compris à travers leurs propres chaînes de valeur, contribuent (i) à l'exploitation des terres et des mers résultant de la déforestation, de la conversion pour l'agriculture et l'aquaculture, (ii) au changement climatique induit par la pollution, (iii) à la propagation d'espèces invasives, et (iv) à des pratiques de pêche, de chasse et d'élevage non durables qui peuvent avoir un impact négatif sur les populations animales et végétales. À cet égard, la Politique de durabilité d'Eurizon prévoit :
  - des exclusions ou des restrictions pour les émetteurs qui sont clairement impliqués dans des activités (i) d'extraction ou de production d'électricité à partir de charbon thermique et (ii) d'extraction de pétrole et de gaz par l'utilisation de sables bitumineux ;
  - des exclusions ou restrictions d'émetteurs se caractérisant par des enjeux environnementaux particulièrement importants, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à « CCC » attribuée par le fournisseur de données spécialisé « MSCI ESG Research » dans l'Univers d'investissement des actions et des obligations) ;
  - des méthodologies de sélection des investissements qui intègrent : (i) des processus de sélection des investissements basés sur des critères d'investissement durable conformément au Règlement SFDR (ce que l'on appelle « l'Intégration durable ») ; (ii) des moyens de mesurer l'empreinte carbone générée par les émetteurs afin de construire des portefeuilles dont l'empreinte

[13] Initiative promue par un groupe international de gestionnaires d'actifs qui s'engagent à soutenir l'objectif de zéro émission de gaz à effet de serre d'ici 2050, conformément à l'ambition exprimée par les États en signant l'Accord de Paris, visant à contenir les impacts du changement climatique et à limiter la hausse des températures à 1,5 °C d'ici 2050.

[14] Une initiative d'engagement collectif qui promeut l'adoption de trajectoires de décarbonation par les principaux émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, conformément à l'Accord de Paris.

[15] La biodiversité est définie comme « la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre les espèces des écosystèmes » (Source : Convention sur la diversité biologique).

carbone est inférieure à celle de son univers d'investissement (ce que l'on appelle « l'Empreinte carbone ») ;

- des méthodologies de sélection des investissements visant à : (i) contribuer aux Objectifs de développement durable promus par les Nations unies, conformément au Règlement SFDR (appelé « Investissement ODD ») ; (ii) générer un impact social et/ou environnemental mesurable et positif, ainsi qu'un rendement financier (appelé « Investissement d'impact ») ;
- des activités de dialogue avec les sociétés bénéficiaires d'investissements, encourageant l'adoption par les émetteurs appartenant aux secteurs à risque[16] de stratégies et de politiques efficaces en matière de préservation de la biodiversité, qui prévoient l'implication de la direction et des instances de l'entreprise, ainsi que la transparence tant sur les engagements pris qu'en cas de litiges ;

- adoption de pratiques de bonne gouvernance : Eurizon estime que les sociétés ayant des pratiques de gouvernance saines peuvent gérer les risques de l'entreprise de manière plus efficace. Eurizon estime que les sociétés ayant des pratiques de gouvernance saines peuvent gérer les risques de l'entreprise de manière plus efficace. Pour cette raison, elle promeut une approche constructive avec les sociétés dans lesquelles elle investit et est consciente de l'importance du dialogue sur les thèmes de la gouvernance ; de ce fait, Eurizon[17] promeut :
  - L'adoption de bonnes pratiques de gouvernance par les sociétés émettrices, à savoir l'existence de structures de gestion saines, l'absence de problèmes critiques dans les relations avec les employés de la société émettrice et dans sa rémunération, ainsi que le respect des obligations fiscales ;
  - Le déclenchement éventuel de processus d'engagement à l'égard des émetteurs les plus exposés aux risques ESG et la mise en œuvre d'exclusions ou de restrictions pour ceux dont les problèmes de gouvernance d'entreprise sont particulièrement importants ;
  - L'exercice des droits de vote et les activités d'engagement ; dans ce contexte, Eurizon se base sur les meilleures pratiques du marché, y compris le Code italien de gouvernance d'entreprise et le principal réseau international de gouvernance d'entreprise (par exemple, l'International Corporate Governance Network (ICGN)).

Plus spécifiquement, Eurizon considère les indicateurs d'incidences négatives suivants comme prioritaires :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) :
  - Émissions de GES, conformément aux engagements découlant de l'adhésion aux initiatives NZAMI et CA100+ ;
  - Empreinte carbone en ligne avec la promotion d'un produit visant à obtenir une empreinte inférieure à celle de l'indice de référence ou de l'univers d'investissement ;
  - Exposition aux combustibles fossiles, en prenant en considération les critères d'exclusion adoptés concernant (i) l'extraction ou la production d'électricité à partir de charbon thermique et (ii) l'extraction de pétrole et de gaz par l'utilisation de sables bitumineux ;
- Biodiversité :
  - Activités qui ont une incidence négative sur les zones sensibles en matière de biodiversité en promouvant les activités de dialogue avec les émetteurs participants, conformément aux engagements découlant de l'adhésion à l'initiative Nature Action 100[18] ;

[16] On peut citer à titre d'exemple l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, l'alimentation, les boissons et le tabac, la sylviculture, les services thermiques, la construction, l'électricité, les services de distribution d'eau, les chaînes d'approvisionnement et les transports, l'industrie chimique, l'aviation civile, l'immobilier, les mines et les métaux, la vente au détail de biens de consommation, le pétrole et le gaz, l'automobile, les soins de santé, l'électronique, l'assurance et la gestion des capitaux, les services bancaires et la communication numérique.

[17] Dans le cadre de ses activités de contrôle, Eurizon demande aux émetteurs cotés concernés et à leurs conseillers de s'assurer que toute information susceptible de compromettre la capacité à négocier des instruments financiers n'est pas communiquée sans consentement préalable.

[18] Une initiative d'engagement collaboratif qui encourage les investisseurs institutionnels à adopter les meilleures pratiques pour lutter contre la perte de biodiversité et la déforestation.

- Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel :
  - Exposition aux armes non conventionnelles (mines antipersonnel, bombes à fragmentation, armes chimiques et biologiques), compte tenu des critères d'exclusion appliqués aux sociétés clairement impliquées dans la production d'armes non conventionnelles.

MÉTHODOLOGIES ADOPTÉES, SOURCES DE DONNÉES ET LIMITES CORRESPONDANTES

Aux fins de calcul des indicateurs des incidences négatives, Eurizon dispose d'une application interne spéciale qui permet de calculer ces expositions au niveau de chaque produit géré, puis de les agréger au niveau de l'entité et de les consolider au niveau de la division *Asset Management*.

Les chiffres indiqués se rapportent aux actifs émis par Eurizon Capital SGR et les filiales de droit européen appartenant à la division *Asset Management*. La Déclaration ne s'applique pas aux portefeuilles dont la gestion est confiée à d'autres acteurs des marchés financiers en vertu des mandats de gestion conclus avec chacun d'entre eux.

Les activités de suivi reposent sur les méthodologies utilisées et les informations collectées par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research. Les logiques mises en œuvre varient en fonction des caractéristiques spécifiques prévues pour les différents indicateurs énoncés dans la législation en vigueur, lesquels ont également été calculés en tenant compte des formules et des indications fournies par les directives de l'UE.

Si nécessaire, les indicateurs d'incidences ont été calculés en prenant en considération les expositions pertinentes du portefeuille, sur la base des données disponibles pour le calcul. Par exemple, les investissements directs et indirects dans les sociétés pour lesquelles des données pertinentes étaient disponibles ont été pris en considération pour le calcul de l'indicateur « Emissions de GES ». Les données des indicateurs PIN pour l'année 2024 ont été calculées en prenant en considération tous les investissements dans les sociétés bénéficiaires et les émetteurs souverains (i) directs, résultant d'instruments financiers en actions et en obligations, (ii) indirects, résultant des portefeuilles d'OPC liés[19], (iii) indirects, résultant d'OPC tiers, tels que fournis par MSCI ESG Research et (iv) indirects, résultant d'instruments financiers dérivés. Le cas échéant, les valeurs calculées sont rapportées aux actifs nets gérés par les sociétés de droit européen appartenant à la division *Asset Management*.

Les valeurs des indicateurs correspondent à la moyenne des évaluations des portefeuilles sur quatre trimestres (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre), calculée à partir des données les plus récentes mises à disposition par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research.

Les méthodologies décrites ci-dessus et les données présentées ici sont tributaires de la disponibilité des données directement communiquées par les émetteurs et collectées par le fournisseur de données, ainsi que de la qualité des estimations réalisées par ce dernier. Pour la présente Déclaration, Eurizon s'appuie donc sur les données collectées et reçues de son fournisseur de données, qui ont été retenues en raison de leur pertinence dans le domaine de référence et de leur niveau de couverture (y compris par le biais d'estimations).

Le cas échéant, Eurizon se réserve le droit d'effectuer d'autres vérifications des données en s'appuyant sur des sources d'information supplémentaires telles que (i) les sites Internet des sociétés émettrices, (ii) les rapports annuels et les documents d'entreprise et/ou (iii) en contactant directement le fournisseur de données pour effectuer des vérifications appropriées.

Enfin, les données, prévisions ou estimations, ainsi que les opinions, contenues dans le présent document sont formulées uniquement par référence à la date de référence du document et il n'existe aucune certitude que les résultats ou les événements futurs seront conformes aux opinions, prévisions ou estimations contenues dans le présent document. Les informations et les opinions fournies sont basées sur des sources réputées fiables et de bonne foi.

En ce qui concerne les « Private markets » (marché privés), l'évaluation des incidences négatives dépend de la disponibilité et de la qualité des données, ainsi que de l'absence de sources d'information et de rapports d'entreprise structurés ; par conséquent, pour des raisons techniques, il se peut qu'elles ne puissent pas être identifiées. À cet égard, compte tenu de la nature de l'activité de la filiale Eurizon Capital Real Asset SGR S.p.A., qui se caractérise par la sélection (i) de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) d'autres sociétés de gestion (« multi-gestionnaires »), (ii) de co-investissements et

[19] Fonds communs de placement et SICAV gérés par Eurizon Capital SGR ou d'autres Sociétés de Gestion appartenant au même Groupe.

(iii) d'investissements directs dans des instruments non cotés, la contribution de ces investissements n'a pas pu être prise en compte dans le calcul des indicateurs d'incidences. Dans ces cas, Eurizon considère les principales incidences négatives de son choix lors des phases de diligence raisonnable au moyen de questionnaires appropriés qui évaluent la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales de chaque opportunité d'investissement sur la base d'analyses qualitatives/quantitatives des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Conformément au principe du « best effort », Eurizon s'engage à intégrer ces données dans les prochaines déclarations.

4. POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Eurizon a l'obligation fiduciaire de protéger et de créer de la valeur pour ses clients et ses investisseurs, ce qui l'oblige à traiter efficacement les questions liées à la performance des sociétés dans lesquelles elle investit pour le compte des actifs qu'elle gère. Eurizon estime que de bonnes normes de gouvernance d'entreprise contribuent à instaurer une plus grande confiance sur les marchés de capitaux et que le rôle des investisseurs institutionnels, des gestionnaires d'actifs et des conseillers contribue à la qualité du dialogue avec les sociétés émettrices.

À cette fin, en 2014, Eurizon Capital SGR a adopté les « Principles of Stewardship » (Principes de bonne gestion financière)[20] définis par l'association italienne Assogestioni conformément au Code de bonne gestion promu par le European Fund and Asset Management Association (EFAMA ou association européenne pour la gestion de fonds et d'actifs) qui visent à établir un ensemble de bonnes pratiques pour promouvoir un actionnariat responsable auprès de ses membres et à encourager une intégration efficace entre la gouvernance des entreprises émettrices et son propre processus d'investissement, car les émetteurs qui appliquent des normes sociales, environnementales et de gouvernance élevées sont en mesure de générer des performances durables à long terme pour leurs actionnaires.

Afin de réglementer les comportements qu'elles adoptent pour favoriser le dialogue avec les émetteurs, en intégrant, le cas échéant, leur engagement en tant qu'actionnaires dans leur stratégie d'investissement, les sociétés appartenant à la division *Asset Management* ont défini une « Politique d'engagement » spécifique conformément (i) à la directive 2007/36/CE relative à l'encouragement de l'engagement à long terme des actionnaires (dite « Directive Droits des actionnaires II ») et (ii) au règlement SFDR relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Conformément aux réglementations du secteur relatives aux services de gestion collective d'actifs, les Sociétés de gestion de la division *Asset Management* ont également élaboré une « stratégie relative à l'exercice des droits de vote et d'intervention inhérents aux instruments financiers relatifs aux actifs gérés » afin de garantir, en cas d'attribution discrétionnaire de l'exercice des droits de vote inhérents aux participations « gérées » par elle, l'indépendance et l'autonomie dans l'exercice des droits d'intervention et de vote.

Eurizon favorise le dialogue et la participation aux assemblées générales des entreprises dans lesquelles elle investit, selon une approche « ciblée » de la gouvernance d'entreprise, en encourageant – en adoptant le principe de proportionnalité – les entreprises jugées « pertinentes », selon des critères qualitatifs/quantitatifs spécifiés de temps à autre dans les règlements internes.
Ainsi, Eurizon entend identifier à l'avance les problèmes potentiels et minimiser, du même coup, les pertes de valeur potentielles causées par des problèmes en lien avec la tendance des sociétés dans lesquelles elle investit pour le compte des actifs sous gestion. Eurizon n'a pas l'intention de mettre en œuvre une « micro-gestion » des affaires des émetteurs cotés dans lesquels elle détient des participations, et elle n'exclut pas la possibilité de céder des participations pour protéger les intérêts des clients et des investisseurs.
Eurizon promeut une interaction proactive avec les entreprises dans lesquelles elle investit en encourageant une communication effective avec la direction des sociétés bénéficiaires des investissements, en utilisant l'une des procédures d'engagement suivantes :

- « Unilatéral », lorsqu'Eurizon ou l'émetteur est à l'origine de la communication (« à sens unique ») ;
- « Bilatéral », lorsqu'Eurizon et l'émetteur concerné ont établi un dialogue constructif (« dans les deux sens ») ;

[20] Les Principes définis par Assogestioni sont conformes à ceux contenus dans le Code de gouvernance externe de l'EFAMA promu par l'Association européenne de la gestion d'actifs et de fonds (EFAM).

- « Collectif », lorsqu'une action coordonnée est planifiée concernant des problèmes ciblés de plusieurs investisseurs institutionnels.

Les procédures avec les émetteurs concernés peuvent prévoir :

- des discussions avec les membres des organes de l'entreprise (y compris les membres minoritaires), ou les personnes désignées par eux pour aborder tout particulièrement les problèmes rencontrés au cours de :
  - l'organisation de réunions individuelles au siège d'Eurizon ou par vidéoconférence (conférence téléphonique) ;
  - la participation à des événements tels que des présentations, des séminaires ou des conférences ;
- l'envoi de communications officielles adressées aux organes de l'entreprise et/ou à la direction générale des sociétés.

Eurizon considère que les actions menées avec les entreprises bénéficiaires des investissements sont plus efficaces lorsqu'elles sont basées sur une relation à moyen/long terme avec les organes de direction et les cadres supérieurs qui, dans ces situations, sont plus susceptibles de considérer les investisseurs institutionnels comme des partenaires crédibles et engagés. À cet égard, les actions viennent en complément de l'analyse des investissements et de l'exercice des droits de vote, car elles permettent d'aborder des aspects spécifiques de la gouvernance des émetteurs, en évitant en premier lieu une évaluation de la cession de l'investissement ou un vote contre une proposition.

Le processus d'engagement inclut un cycle de suivi à moyen terme visant à évaluer les progrès réalisés par les émetteurs, avec un accent particulier sur les macro-thèmes qu'Eurizon considère comme prioritaires. Ces évaluations requièrent généralement un délai d'au moins 18 à 36 mois.

Au cours de cette période, si les sociétés bénéficiaires des investissements ne réagissent pas de manière constructive, Eurizon évalue la mise en œuvre de processus d'escalade spécifiques qui, en fonction des situations concrètes, peuvent prévoir une ou plusieurs des initiatives suivantes :

Premier niveau

- augmenter la fréquence des contacts avec l'émetteur ;
- envoyer des communications officielles visant à expliciter les attentes d'Eurizon ;
- Coopération avec d'autres investisseurs institutionnels.

Second niveau

- faire des déclarations publiques lors d'assemblées des actionnaires ;
- s'abstenir ou s'opposer lors de l'assemblée générale ;
- Évaluation de la cession de participations par le Comité ESG.

Eurizon estime que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise ont un impact sur la performance des portefeuilles, et que l'adoption de critères ESG et ISR peut améliorer la capacité à répondre plus efficacement aux attentes des clients/investisseurs, en alignant les activités d'investissement sur les intérêts plus larges des émetteurs.

À cette fin, la Société privilégie l'établissement d'un dialogue constructif avec les émetteurs concernés par les macro-questions suivantes portant sur l'ensemble des secteurs industriels :

a) atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets ;

b) atténuation de la perte de biodiversité et lutte contre la déforestation ;

c) respect des droits de l'homme et lutte contre la production d'armes non conventionnelles ;

d) bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise.

Pour chacune d'entre elles, la Société encourage les sociétés bénéficiaires des investissements à améliorer leurs processus en réfléchissant, le cas échéant, à la définition d'actions correctives appropriées. Pour optimiser ses initiatives d'engagement, Eurizon se réserve le droit d'évaluer la pertinence de domaines d'intérêt supplémentaires, également en fonction du secteur des entreprises émettrices, tels que, par exemple, la diversité des genres et les aspects de cybersécurité, y compris l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle.

Conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2022/1288, l'évaluation des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité et la définition des

actions d'atténuation envisageables font partie intégrante de l'approche d'Eurizon en matière de durabilité.

Le tableau suivant présente la cartographie des « Principales incidences négatives » prises en considération dans les activités de dialogue (y compris l'exercice des droits de vote) avec les entreprises bénéficiaires d'investissements :

PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ	« MACRO-THÈMES » IDENTIFIÉS PAR EURIZON			
	ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION À SES EFFETS	ATTÉNUATION DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ	RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET LUTTE CONTRE LA PRODUCTION D'ARMES NON CONVENTIONNELLES	BONNES PRATIQUES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	●			
Biodiversité		●		
Eau		●		
Déchets		●		
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel			●	●

Eurizon reconnaît les avantages susceptibles de découler de l'activation de formes d'engagement collectif avec d'autres investisseurs. En particulier, Eurizon évalue une telle solution lorsqu'elle estime qu'il s'agit de la meilleure option pour améliorer la communication avec les émetteurs. Une telle situation peut se produire en cas d'événements importants pour l'entreprise ou de questions d'intérêt public[21].

Pour toute information complémentaire concernant les initiatives et associations auxquelles Eurizon a adhéré dans le cadre de ses activités de suivi, d'intervention et d'engagement collectif, veuillez vous référer au paragraphe suivant.

5. NORMES INTERNATIONALES

Eurizon promeut des comportements qui favorisent la durabilité des investissements et l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance par les sociétés bénéficiaires de ses investissements.
À cet égard, voici les codes et principes auxquels Eurizon, par l'intermédiaire de sa société mère Eurizon Capital SGR, a adhéré afin d'adopter des normes éthiques et des codes de déontologie commerciale ainsi que des normes reconnues au niveau international[22] :

- *Advance* : dès novembre 2023, Eurizon Capital SGR a adhéré à l'initiative d'engagement collectif, promue par le Pacte mondial des Nations unies visant à encourager les meilleures pratiques en matière de droits de l'homme, de société, de communautés et de travailleurs ;
- *CDP :* une organisation indépendante à but non lucratif qui fournit aux entreprises, pays, régions et villes un cadre de mesure, de suivi, de gestion et de partage des informations sur leur impact environnemental à l'échelle mondiale, dans le but de promouvoir les initiatives d'atténuation du changement climatique ;
- *Climate Action 100+ :* Eurizon Capital SGR adhère, depuis novembre 2023, à l'initiative d'engagement collectif appelée « Climate Action 100+ », qui promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris ;

[21] Tout engagement collectif est mené dans le respect des réglementations internes et externes relatives à la gestion des conflits d'intérêts et des informations privilégiées (abus de marché), en accordant une attention particulière aux réglementations relatives aux actions concertées.
[22] En conséquence de ces engagements, et en tenant compte du principe de proportionnalité et des spécificités de l'activité, les filiales mettent en place des contrôles cohérents avec ceux d'Eurizon Capital SGR, visant à mettre en œuvre les meilleures pratiques promues par les différentes initiatives.

- *Code italien de gouvernance d'entreprise :* décrit les principes, les recommandations et les meilleures pratiques concernant l'organisation et le fonctionnement des entreprises, y compris, à titre d'exemple, le rôle, la composition, l'indépendance, l'égalité des sexes et le fonctionnement du conseil d'administration, et définit les fonctions des organes de gestion et de contrôle de l'entreprise ainsi que les relations qui les lient.
- *Code d'éthique du groupe Intesa Sanpaolo :* vise à garantir un comportement conforme aux normes éthiques internationales et nationales les plus strictes. Ce Code inclut et reconnaît les principes de durabilité comme fondamentaux pour guider la stratégie de l'entreprise et avoir un impact positif sur l'avenir de la planète et de la société, sachant que la prise en considération des questions sociales et environnementales contribue également à minimiser l'exposition aux risques et à renforcer la réputation. Intesa Sanpaolo adhère au Pacte mondial des Nations unies et s'engage à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) ;
- *Forum pour la finance durable :* en novembre 2021, Eurizon Capital SGR a rejoint le « Forum pour la finance durable »[23] (ci-après le « Forum »), une organisation à but non lucratif ayant pour membres des opérateurs financiers et d'autres organisations s'intéressant à l'impact environnemental et social des investissements. Le Forum promeut les connaissances et les pratiques en matière d'investissement durable, dans le but de diffuser l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans les produits et processus financiers ;
- *Institutional Investors Group on Climate Change :* à compter de novembre 2021, SGR a rejoint l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), l'association européenne des investisseurs qui encourage la collaboration sur le changement climatique et promeut la réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre. À cet égard, Eurizon Capital utilise le cadre méthodologique développé par l'IIGCC appelé « Cadre d'investissement Net Zero 1,5 °C », ainsi qu'une comparaison directe avec d'autres sociétés de gestion membres ;
- *International Corporate Governance Network (ICGN) :* depuis 2016, Eurizon Capital SGR est membre de l'ICGN, réseau international de gouvernance d'entreprise leader des normes mondiales de gouvernance d'entreprise et de bonne gestion des investisseurs.
- *Nature Action 100 :* en août 2023, Eurizon Capital a rejoint l'initiative d'engagement collectif appelée « Nature Action 100 », qui encourage les investisseurs institutionnels à adopter les meilleures pratiques pour lutter contre la perte de biodiversité et la déforestation ;
- *Net Zero Asset Managers Initiative*[24] *:* le 1er novembre 2021 Eurizon Capital a rejoint l'initiative « Net Zero Asset Managers Initiative » (ci-après « NZAMI »), l'initiative internationale qui aide les sociétés de gestion à atteindre leur objectif de zéro émission de gaz à effet de serre d'ici 2050 (appelé « Net Zero »), conformément à l'ambition exprimée par les États en signant l'Accord de Paris, visant à contenir les impacts du changement climatique et à limiter la hausse des températures à 1,5 °C d'ici 2050 ;
- *Principes pour l'investissement responsable :* Eurizon adhère, depuis 2015, aux « Principes pour l'investissement responsable », les principes directeurs de l'investissement responsable promus par les Nations unies. En tant que signataire de ces Principes, Eurizon Capital SGR est tenue de publier chaque année, de manière transparente, des informations sur ses activités d'investissement responsable dans le cadre de sa participation au « Reporting and Assessment » disponible sur le site Internet www.unpri.org ;
- « *Principles of Stewardship* » (Principes de bonne gestion financière) : Eurizon Capital SGR adhère, depuis 2014, aux « *Principles of Stewardship* » définis par Assogestioni pour l'exercice des droits de vote et administratifs dans les sociétés cotées. À ce titre, elle accorde une attention particulière aux politiques mises en œuvre par les émetteurs, en encourageant la comparaison avec les sociétés dans lesquelles elle investit. Les Principes définis par Assogestioni sont conformes à ceux contenus dans le Stewardship Code (Code de bonne gestion) promu par l'EFAMA à laquelle Assogestioni participe et dont Eurizon Capital SGR est également membre.

[23] Le Forum est membre du réseau EUROSIF, dont sont également membres les 6 forums nationaux suivants : FIR, FNG, Spainsif, SIF Ireland, Swiss Sustainable Finance et UK SIF.

[24] Le 13 janvier 2025, l'initiative Net Zero Asset Managers Initiative a engagé une révision de ses méthodes afin de garantir son adéquation au nouveau contexte mondial. Durant cette phase, l'initiative suspendra les activités de suivi de mise en œuvre et de reporting des signataires.

En outre, Eurizon reconnaît les traités internationaux et les lois nationales suivants :

- Traité de non-prolifération nucléaire conclu le 1er juillet 1968 ;
- Traité d'Ottawa (1997) interdisant l'utilisation, le stockage, la fabrication et le transfert de mines antipersonnel ;
- Convention sur les armes à sous-munitions (2008) interdisant l'utilisation, le stockage, la production et le transfert d'armes à sous-munitions ;
- Convention sur les armes chimiques interdisant l'utilisation, le stockage, la fabrication et le transfert d'armes chimiques ;
- Convention sur les armes biologiques interdisant l'utilisation, le stockage, la fabrication et le transfert d'armes biologiques ;
- Loi n° 220 du 9 décembre 2021.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement entre les Principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et les normes adoptées, ainsi que les initiatives pertinentes pour la prise en considération des Principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

THÈME	PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ	NORMES INTERNATIONALES ADOPTÉES PAR EURIZON	INITIATIVES PERTINENTES POUR L'EXAMEN DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	**PIN 1** – Émissions GES (niveaux 1, 2, 3 et total) **PIN 2** – Empreinte carbone **PIN 3** – Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements **PIN 4** – Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles **PIN 5** – Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable **PIN 6** – Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	**Normes internationales :** – « Principes pour l'investissement responsable » des Nations unies – Principes de Stewardship **Initiatives sectorielles :** – Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) – Climate Action 100+ – CDP – Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)	***Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI)*** Eurizon Capital SGR adhère à l'initiative NZAMI qui vise, conformément aux engagements des pays signataires de l'Accord de Paris, à atteindre la neutralité des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour le périmètre des actifs identifiés dans le cadre de l'initiative. En mars 2024, Eurizon a publié le « Net Zero Progress Report » qui présente les progrès de la Division par rapport aux objectifs communiqués en novembre 2022. L'initiative Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) vise quatre objectifs, répartis comme suit : *1. Alignement au niveau des actifs* Identifier une part croissante de ses actifs sous gestion à gérer conformément à l'objectif de zéro émission de gaz à effet de serre d'ici à 2050. *2. Référence Portefeuille* Décarboner une partie des actifs gérés d'ici à 2030. *3. Stewardship* Mettre en œuvre des actions spécifiques en matière d'engagement et de vote à l'égard des sociétés bénéficiaires d'investissements afin de les inciter à s'engager sur la voie de la décarbonation et à s'aligner progressivement sur le scénario Net Zero. *4. Solution climatique* Augmenter la part des investissements consacrés aux « Solutions climatiques », c'est-à-dire aux investissements susceptibles d'avoir un impact direct, concret et positif sur l'atténuation du changement climatique. Dans le cadre de la définition de l'objectif de décarbonisation (« Référence Portefeuille »), Eurizon Capital SGR a choisi d'utiliser comme scénario prospectif les trajectoires de décarbonation de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE de 2021). ***Climate Action 100+* (CA100+)** Eurizon Capital SGR adhère, depuis novembre 2023, à l'initiative d'engagement collectif appelée « Climate Action 100+ », qui promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris en se comparant aux 170 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde. **Exclusions/restrictions** Eurizon prévoit des critères d'exclusion/de restriction spécifiques pour les investissements dans des émetteurs : – qui réalisent au moins 25 % de leur chiffre d'affaires dans des activités minières et de production d'électricité liées au charbon thermique ;

THÈME	PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ	NORMES INTERNATIONALES ADOPTÉES PAR EURIZON	INITIATIVES PERTINENTES POUR L'EXAMEN DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ
			– qui réalisent au moins 10 % de leur chiffre d'affaires dans des activités pétrolières et gazières liées à l'exploitation de sables bitumineux ; – doivent relever des enjeux environnementaux particulièrement importants, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à « CCC » attribuée par MSCI ESG Research) au sein de l'Univers d'investissement des actions et des obligations. **Empreinte carbone :** Eurizon intègre, pour un ensemble spécifique de produits, l'empreinte carbone des émetteurs (émissions de GES de niveaux 1 et 2 par rapport aux revenus), afin de construire des portefeuilles caractérisés par une « empreinte carbone » inférieure à celle de leur univers d'investissement. **Investissement d'impact :** Eurizon prévoit, pour un ensemble spécifique de produits, que le contrôle préalable effectué sur les investissements en obligations vertes, sociales et de développement durable prenne en compte, entre autres, l'évaluation de la part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable de l'émetteur. Le processus de diligence raisonnable est en ligne avec les Green Bond Principles (GBP), les Social Bond Principles (SBP) et les Sustainability Bond Guidelines (SBG) définis par l'International Capital Market Association (ICMA) et l'EU Green Bond Standard (GBS), respectivement.
Biodiversité	**PIN 7** – Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	**Normes internationales :** – « Principes pour l'investissement responsable » des Nations unies – Principes de Stewardship **Initiatives sectorielles :** – Nature Action 100	***Biodiversité - Méthodologie de filtrage interne*** Eurizon Capital SGR a défini une méthodologie de filtrage interne visant à identifier les émetteurs capables de générer des impacts négatifs sur la biodiversité causés par (i) la localisation des sites de production à proximité de zones sensibles et d'écosystèmes fragiles ou (ii) par leurs activités. ***Exercice de droits de vote et dialogue avec les émetteurs*** En outre, conformément à son adhésion à l'initiative d'engagement collectif « Nature Action 100 », Eurizon s'est engagée à voter pour les propositions d'actionnaires qui exigent des sociétés : – un engagement explicite à atténuer la perte de biodiversité et à protéger les écosystèmes ; – une évaluation et un rapport sur les impacts, les risques et les opportunités liés à la biodiversité ; – l'établissement de plans stratégiques pour réduire les risques et exploiter les opportunités liées au capital naturel et la publication des progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés ; – le contrôle par le conseil d'administration des questions relatives à la conservation et à la préservation de la biodiversité ; – l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des plans stratégiques.
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	**PIN 10** – Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales **PIN 11** – Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à	**Normes internationales :** – « Principes pour l'investissement responsable » des Nations unies – Principes de Stewardship – *Pacte mondial des Nations unies* **Initiatives sectorielles :** – *Advance* (UNPRI)	***Promotion des bonnes pratiques de gouvernance*** Le cadre d'Eurizon exige que les produits relevant des articles 8 et 9 du règlement SFDR investissent dans des sociétés qui respectent les pratiques de bonne gouvernance, c'est-à-dire des sociétés : – dont le conseil d'administration comprend des membres indépendants ; – dont l'auditeur externe n'émet pas d'opinion négative ; – qui n'ont pas de litige relatif au Principe 10 du Pacte mondial des Nations unies concernant l'engagement contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin ; – qui n'ont pas de litige relatif au Principe 3 du Pacte mondial des Nations unies sur la liberté d'association et la reconnaissance du droit à la négociation collective ; – n'ont pas de litige relatif au Principe 6 du Pacte mondial des Nations unies sur l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ; – n'ont pas de litige fiscal.

THÈME	PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ	NORMES INTERNATIONALES ADOPTÉES PAR EURIZON	INITIATIVES PERTINENTES POUR L'EXAMEN DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ
	l'intention des entreprises multinationales		
	PIN 12 – Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	**Normes internationales :** – « Principes pour l'investissement responsable » des Nations unies – Principes de Stewardship **Normes nationales :** – Code italien de gouvernance d'entreprise **Initiatives sectorielles :** – *International Corporate Governance Network* (ICGN)	***Exercice de droits de vote*** Conformément au Code italien de gouvernance d'entreprise et aux principes de l'ICGN, Eurizon Capital SGR exerce ses droits de vote sur les propositions d'actionnaires relatives à l'écart de rémunération entre hommes et femmes et à la diversité des genres au sein des conseils d'administration.
	PIN 13 – Mixité au sein des conseils d'administration		
	PIN 14 – Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	**Normes internationales :** – Traité de non-prolifération nucléaire conclu le 1er juillet 1968 ; – Traité d'Ottawa (1997) interdisant l'utilisation, le stockage, la fabrication et le transfert de mines antipersonnel ; – Convention sur les armes à sous-munitions (2008) interdisant l'utilisation, le stockage, la production et le transfert d'armes à sous-munitions ; – Convention sur les armes chimiques interdisant l'utilisation, le stockage, la fabrication et le transfert d'armes chimiques ; – Convention sur les armes biologiques interdisant l'utilisation, le stockage, la fabrication et le transfert d'armes biologiques ; **Normes nationales :** – Loi n° 220 du 9 décembre 2021	**Exclusions/restrictions** Eurizon prévoit des critères d'exclusion/de restriction spécifiques pour les investissements dans des émetteurs se caractérisant par une implication directe évidente dans la fabrication d'armes non conventionnelle (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes nucléaires, uranium appauvri, armes biologiques, armes chimiques, armes à fragments indétectables, lasers aveuglants, armes incendiaires, phosphore blanc).

6. COMPARAISON HISTORIQUE

Les comparaisons entre les données relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements dépendent de plusieurs facteurs, notamment :

- la disponibilité et la qualité des données mises à disposition par les fournisseurs de données ;
- la consolidation progressive des méthodologies, également en fonction des indications tirées du Cadre communautaire ;
- l'hétérogénéité des portefeuilles gérés en termes d'actifs (catégorie d'actifs), de nature des instruments financiers, de secteurs et de zones géographiques ;
- la performance des produits gérés et des marchés financiers ;
- la capacité des émetteurs à engager un processus de transition de leur modèle économique ou à saisir des opportunités de développement durable.

De ce fait, il est très complexe de déterminer les facteurs de durabilité sur lesquels nos investissements ont le plus d'impact négatif.

Cependant, le changement climatique constituant une menace pour l'économie mondiale et présentant des risques pour les sociétés dans lesquelles nous investissons, l'atténuation du changement climatique est un élément clé de la stratégie d'Eurizon en matière de durabilité. Conformément à ses engagements à long terme pris en faveur du « Net Zero », Eurizon accorde une importance particulière aux risques climatiques, aux plans de transition énergétique et climatique et à la transparence sur les émissions de gaz à effet de serre causées directement et indirectement par les sociétés dans lesquelles elle investit, en particulier dans les secteurs les plus polluants. Dans ce contexte, Eurizon est consciente de l'importance des initiatives pour une « transition juste » qui favorisent la neutralité climatique et le respect des droits des travailleurs.

En ce qui concerne les actifs relevant de ses objectifs Net Zero, Eurizon surveille le processus de décarbonation des portefeuilles gérés par rapport aux objectifs fixés en novembre 2022 pour la réalisation du scénario Net Zero et met à la disposition des investisseurs et des parties prenantes un rapport spécial intitulé « Net Zero Progress Report », qui présente les progrès accomplis par la Division. L'engagement pris transparaît également dans les priorités fixées pour la définition des critères de sélection négative des émetteurs et pour les activités d'engagement avec les émetteurs concernés.

Dans tous les cas, dans l'intérêt de ses produits financiers, Eurizon s'engage à :

- continuer à développer ses propres politiques en matière de durabilité, dans le but de favoriser l'atténuation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, y compris par l'adoption de nouvelles stratégies de filtrage négatif et/ou positif des actifs ;
- concentrer ses actions d'engagement sur les sociétés bénéficiaires de ses investissements dans le but de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de durabilité, en envisageant, uniquement en dernier recours, la cession des investissements.

Eurizon reconnaît qu'une gestion efficace des principales incidences négatives sur l'environnement et la société nécessite un effort collectif et entend donc continuer à adhérer à des codes de conduite des entreprises responsables et aux normes reconnues au niveau international.

Dans un souci d'exhaustivité, les détails des ajustements méthodologiques qui ont modifié les calculs pour 2024 sont fournis ci-dessous :

- les données des indicateurs PIN pour l'année 2024 figurant dans le Tableau de la Section intitulée « Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité » ont été calculées, le cas échéant, en prenant en considération toutes les expositions du portefeuille, c'est-à-dire les investissements dans les sociétés bénéficiaires et les émetteurs souverains (i) directs, résultant d'instruments financiers en actions et en obligations, (ii) indirects, résultant des portefeuilles d'OPC liés[25], (iii) indirects, résultant d'OPC tiers, tels que fournis par MSCI ESG Research et (iv) indirects, résultant d'instruments financiers dérivés. Les valeurs calculées concernent les actifs sous gestion des Sociétés de l'UE appartenant à la Division *Asset Management*. Les valeurs des PIN n° 1 (Émissions de gaz à effet de serre), n° 16 (Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales) et n° 2 social facultatif (Tableau 3, Taux d'accidents) sont toutefois exprimées en valeur absolue et non pas par rapport à l'exposition globale du portefeuille ;
- les données utilisées pour calculer les indicateurs PIN analysés dépendent des estimations du fournisseur d'informations, tant au niveau de la couverture des données que des ajustements méthodologiques et techniques apportés à ses méthodes de collecte, qui ont eu un impact sur ses modèles propriétaires. En particulier, les données relatives aux indicateurs PIN n° 5 (Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable), n° 6 (Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique), n° 7 (Activités affectant négativement des zones sensibles en termes de biodiversité), n° 8 (Rejets dans l'eau), n° 9 (Rapport entre déchets dangereux et déchets radioactifs), n° 11 (Absence de procédures et de mécanismes de conformité pour assurer le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales), ainsi que les PIN optionnels n° 2 (Émissions de polluants atmosphériques) et n° 4 (Investissements dans des entreprises ne menant pas d'actions de réduction des émissions de carbone), ont été impactées en 2024 par un affinement méthodologique du fournisseur d'informations, entraînant une modification des valeurs par rapport à 2023.

[25] Fonds communs de placement et SICAV gérés par Eurizon Capital SGR ou d'autres Sociétés de Gestion appartenant au même Groupe.

Vous trouverez ci-dessous une comparaison chronologique des indicateurs des Principales incidences négatives :

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2024	Incidence 2023	Incidence 2022[26]
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	1. Émissions GES	Émissions GES de Scope 1 (tonnes de CO2 équivalent)	5 729 737	6 356 675	6 617 971
		Émissions GES de Scope 2 (tonnes de CO2 équivalent)	1 197 146	1 272 986	1 212 184
		Émissions GES de Scope 3 (tonnes de CO2 équivalent)	42 268 173	43 338 669	39 497 359
		Total émissions GES (tonnes de CO2 équivalent)	49 195 056	50 968 330	47 327 513
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investi, en moyenne pondérée)	211	229	198
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investi, en moyenne pondérée)	385	383	372
	4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Parts des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	4,7 %	4,9 %	4,1 %
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage de l'énergie totale (% en moyenne pondérée)	29,4 %	29,1 %	25,1 %
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt heure/million de chiffre d'affaires en euros, en moyenne pondérée)	NACE A : 0,21 NACE B : 0,57 NACE C : 0,16 NACE D : 1,11 NACE E : 0,66 NACE F : 0,07 NACE G : 0,33 NACE H : 0,47 NACE L : 0,23	NACE A : 0,12 NACE B : 0,74 NACE C : 0,24 NACE D : 1,77 NACE E : 0,95 NACE F : 0,08 NACE G : 0,10 NACE H : 0,57 NACE L : 0,18	NACE A : 0,46 NACE B : 0,88 NACE C : 0,28 NACE D : 1,58 NACE E : 0,79 NACE F : 0,06 NACE G : 0,17 NACE H : 0,54 NACE L : 0,13
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (%)	4,42 %	0,08 %	0,02 %

[26] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2024	Incidence 2023	Incidence 2022[26]
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million EUR investi, en moyenne pondérée	0,09	0,22	20,68
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million EUR investi, en moyenne pondérée	1,92	1,87	7,89
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	0,02 %	0,02 %	ND
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (en %)	0,42 %	17,39 %	14,58 %
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (%)	6,08 %	5,60 %	4,29 %
	13. Diversité des genres au sein du conseil d'administration	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	17,27 %	15,90 %	12,27 %
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%)	0,01[5] %	0,01[27] %	0,01 %

[27] Ces expositions résultent d'investissements dans (i) des fonds de Sociétés de gestion tiers et/ou (ii) des ETF et/ou (iii) des produits dérivés sur indices.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2024	Incidence 2023	Incidence 2022[26]
Environnemental	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO2) par million d'euros de produit intérieur brut)	122,6	151,5	266,4
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national (en valeur absolue et relative en %)	9 0,07 %	9 0,08 %	9 0,08 %
Émissions	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalent de polluants atmosphériques par million EUR investi, en moyenne pondérée	0,2	0,2	0,3
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone	Part des investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris	16,48 %	12,42 %	ND
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires d'investissements (en moyenne pondérée)	45,58	45,22	15,44
Droits de l'homme	14. Nombre de cas identifiés de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme	Nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme liés à des entreprises bénéficiaires d'investissements, en moyenne pondérée	0,00	0,00	ND

ANNEXE – SYNTHÈSE DES INDICATEURS D'INCIDENCES NÉGATIVES PRIS EN CONSIDÉRATION POUR LES ACTIFS GÉRÉS PAR EURIZON CAPITAL S.A.

Le résumé des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise pris en considération par Eurizon Capital S.A. pour l'évaluation des incidences négatives causées par les investissements réalisés pour le compte des actifs gérés est présenté ci-dessous et se réfère à l'année 2024 :

EURIZON CAPITAL S.A.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[28]	**Explication**[29]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT						
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	1. Émissions GES	Émissions GES de Scope 1 (tonnes de CO2 équivalent)	2.875.882	3.483.254	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 1 les plus récemment communiquées ou estimées par les émetteurs participants. Ces émissions proviennent de sources détenues ou contrôlées par les sociétés. Couverture[30] : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions** : Eurizon prévoit des exclusions ou restrictions d'investissements dans les émetteurs qui : (i) tirent au moins (a) 25 % de leurs revenus d'activités minières et de production d'électricité liées au charbon thermique ou (b) 10 % de leur chiffre d'affaires d'activités pétrolières et gazières par l'exploitation de sables bitumineux et (ii) sont caractérisés par une criticité environnementale particulièrement élevée, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à CCC attribuée par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research) dans l'Univers d'investissement en actions et en obligations. **Empreinte carbone :** Eurizon intègre, pour un ensemble spécifique de produits, l'empreinte carbone des émetteurs (émissions de GES de niveaux 1 et 2 par rapport aux revenus), afin de construire des portefeuilles caractérisés par une « empreinte carbone » inférieure à celle de leur univers d'investissement. **Investissement d'impact :** Eurizon prévoit, pour un ensemble spécifique de produits, que le contrôle préalable effectué sur les investissements en obligations vertes, sociales et de développement durable prenne en compte, entre autres, l'évaluation de la part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable de l'émetteur. Le processus de diligence raisonnable est en ligne avec les Green Bond Principles (GBP), les Social Bond Principles (SBP) et les Sustainability Bond Guidelines (SBG) définis par l'International Capital Market Association (ICMA) et l'EU Green Bond Standard (GBS), respectivement. **Stewardship – Engagement** : Eurizon encourage le dialogue
		Émissions GES de Scope 2 (tonnes de CO2 équivalent)	685.395	750.554	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 2 les plus récemment communiquées ou estimées par les émetteurs participants. Ces émissions résultent de la production d'électricité achetée par les entreprises. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
		Émissions GES de Scope 3 (tonnes de CO2 équivalent)	22.743.850	25.314.742	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 3 estimées des émetteurs participants. Il s'agit d'émissions indirectes résultant des activités d'une entreprise et provenant de sources qui ne lui appartiennent pas ou	

[28] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

[29] Fourchettes de matérialité de couverture : pour chaque indicateur, la couverture est calculée en fonction de l'exposition aux catégories d'actifs correspondant à l'indicateur concerné. Investissements directs et indirects en obligations et actions de sociétés pour les PIN 1 à 14 dans le Tableau 1 et pour les PIN dans les Tableaux 2 et 3, investissements directs et indirects en obligations d'émetteurs souverains pour les PIN 15 et 16. Les critères utilisés pour définir les intervalles de couverture sont les suivants : (i) Principal : pourcentage de disponibilité des données (au niveau de l'émetteur) mises à disposition par le fournisseur d'informations supérieur à 70 % ; (ii) Prévalent : pourcentage de disponibilité des données entre 50 % et 70 % ; (iii) Significatif : pourcentage de disponibilité des données entre 30 % et 50 % ; (iv) Modéré : pourcentage de disponibilité des données entre 10% et 30% ; et (v) Résiduel : pourcentage de disponibilité des données inférieur à 10 %.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023[28]**	**Explication[29]**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					qu'elle ne contrôle pas. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	avec les émetteurs moins avancés en matière de protection climatique et opérant dans des secteurs moins respectueux de l'environnement. Les émetteurs dont l'exposition aux secteurs du charbon thermique et des sables bitumineux est inférieure aux seuils d'exclusion sont soumis à des processus d'engagement spécifiques qui peuvent entraîner des restrictions et/ou des exclusions de l'univers d'investissement des actifs gérés. Cette disposition vise à garantir qu'aucune nouvelle activité minière ou de production d'électricité liée au charbon thermique ni aucun nouveau projet d'exploitation des sables bitumineux ne soient mis en place, et à vérifier l'abandon progressif de ces activités. En outre, Eurizon évalue la crédibilité des plans de transition des sociétés bénéficiaires des investissements opérant dans le secteur des combustibles fossiles en analysant les données fournies concernant (i) les objectifs absolus et/ou relatifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, (ii) l'évolution prévue du « mix énergétique », (iii) les plans d'investissement et (iv) l'utilisation de technologies de captage et de compensation du carbone. Enfin, pour 2024, Eurizon a identifié la question de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets comme un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** : Eurizon s'est engagé à voter, entre autres, sur les propositions de gestion liées à l'initiative « Say on Climate ». À cet égard, Eurizon Capital SGR a adopté un cadre interne spécifique basé sur une analyse des données contenues dans les « Plans de transition » soumis aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale. **Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) :** Eurizon Capital SGR adhère à l'initiative NZAMI qui vise, conformément aux engagements des pays signataires de l'Accord de Paris, à atteindre la neutralité des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour le périmètre des actifs identifiés dans le cadre de l'initiative. En mars 2024, Eurizon Capital SGR a publié le « Net Zero Progress Report » qui présente les progrès de la Division par rapport aux objectifs communiqués en novembre 2022. **Climate Action 100+ (CA100+) :** Eurizon Capital SGR adhère, depuis novembre 2023, à l'initiative
		Total émissions GES (tonnes de CO2 équivalent)	26.305.127	29.548.550	Cet indicateur représente le total des émissions de gaz à effet de serre de niveaux 1, 2 et 3 des émetteurs participants. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investi, en moyenne pondérée)	202	211	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre agrégées les plus récentes des émetteurs détenus, sur la base des émissions de niveaux 1 et 2 déclarées ou estimées et des émissions de niveau 3 estimées, exprimées en millions d'euros investis. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investi, en moyenne pondérée)	380	377	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre agrégées des émetteurs participants (niveaux 1 et 2, et estimation niveau 3) par rapport à leur chiffre d'affaires le plus récent en millions d'euros. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Parts des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	4,6 %	4,7 %	Cet indicateur représente l'exposition des émetteurs aux activités liées aux combustibles fossiles, y compris l'extraction, le traitement, le stockage et le transport du pétrole, du gaz naturel et du charbon. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[28]	**Explication**[29]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage de l'énergie totale (% en moyenne pondérée)	29,84 %	29,06 %	Cet indicateur représente le pourcentage de la consommation et/ou de la production d'énergie des émetteurs provenant de sources non renouvelables par rapport à la consommation et/ou à la production totale d'énergie. Couverture : Principale. Les données sont impactées par une modification de la couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	d'engagement collectif appelée « Climate Action 100+ », qui promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris en se comparant aux 170 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à contrôler la disponibilité des données du fournisseur de données dans le but d'intégrer, selon le principe du « best effort », des informations supplémentaires dans les prochaines déclarations. Eurizon Capital SGR s'engage à réexaminer ses objectifs Net Zéro au moins tous les cinq ans, afin de compléter progressivement les actifs entrant dans le champ d'application de l'initiative, en fonction des améliorations méthodologiques qui seront apportées de temps à autre. Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt heure/million de chiffre d'affaires en euros, en moyenne pondérée)	NACE A : 0,21 NACE B : 0,64 NACE C : 0,18 NACE D : 1,27 NACE E : 0,59 NACE F : 0,07 NACE G : 0,40 NACE H : 0,53 NACE L : 0,26	NACE A : 0,12 NACE B : 0,83 NACE C : 0,25 NACE D : 1,97 NACE E : 0,85 NACE F : 0,08 NACE G : 0,09 NACE H : 0,60 NACE L : 0,19	Cet indicateur représente la consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenus des émetteurs participants par secteur à fort impact climatique, entendu comme un code d'activité économique (c'est-à-dire basé sur la Nomenclature européenne des activités économiques - NACE). Couverture : Montant résiduel. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données sont impactées par une modification de la couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations.	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (%)	4,48 %	0,08 %	Cet indicateur représente le pourcentage d'émetteurs participants qui opèrent dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité et qui ont été impliqués dans des litiges ayant une incidence négative grave ou très grave sur l'environnement. Couverture : Principale. Les données de l'année 2024 sont impactées par	***Mesures adoptées :*** ***Stewardship – Engagement :*** Pour 2024, Eurizon a identifié le thème de l'atténuation de la perte de biodiversité et de la lutte contre la déforestation comme des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec ses sociétés bénéficiaires de ses investissements. Eurizon a développé une méthodologie de sélection exclusive, appelée « Eurizon Naturewatch », qui vise à identifier les émetteurs susceptibles d'avoir un impact négatif sur la biodiversité, afin de prioriser ses actions d'engagement auprès des

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[28]	**Explication**[29]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					l'extension du champ d'analyse, qui inclut désormais non seulement les déclarations des émetteurs (comme en 2023), mais également les conclusions (sélection) de la méthodologie du fournisseur d'informations.	entreprises les plus exposées à la perte de biodiversité. ***Nature Action 100*** **(NA100) :** En novembre 2023, Eurizon Capital SGR a adhéré à l'initiative d'engagement collectif « Nature Action 100 », qui encourage les investisseurs institutionnels à adopter les meilleures pratiques pour lutter contre la perte de biodiversité et la déforestation et à s'engager auprès de 100 entreprises sélectionnées dans 8 secteurs « clés » (biotechnologie et produits pharmaceutiques ; produits chimiques ; produits ménagers et personnels ; vente au détail de biens de consommation ; vente au détail de produits alimentaires et de boissons ; sylviculture et emballage ; métaux et mines). Dans le cadre de sa participation à l'initiative NA100, Eurizon Capital SGR échange avec des émetteurs identifiés dans le but d'atténuer la perte de biodiversité et de lutter contre la déforestation. Dans ce contexte, Eurizon Capital SGR a défini une méthodologie de filtrage interne visant à identifier les émetteurs capables de générer des impacts négatifs sur la biodiversité causés par (i) la localisation des sites de production à proximité de zones sensibles et d'écosystèmes fragiles ou (ii) par leurs propres activités. Conformément à son adhésion à NA100, Eurizon Capital SGR exige des sociétés identifiées : – un engagement explicite à atténuer la perte de biodiversité et à protéger les écosystèmes ; – une évaluation et un rapport sur les impacts, les risques et les opportunités liés à la biodiversité, y compris tout au long de leurs chaînes de valeur respectives ; – la communication (i) d'objectifs limités dans le temps et spécifiques au contexte pour réduire les risques et exploiter les opportunités liées au capital naturel et la publication des progrès réalisés chaque année par rapport aux objectifs fixés, (ii) des plans mis en œuvre pour les atteindre et (iii) des progrès accomplis ; – le contrôle, par leurs instances de surveillance respectives, des questions relatives à la conservation et à la préservation de la biodiversité, ainsi que l'évaluation et la gestion, par la direction, des dépendances, des impacts, des risques et des opportunités liés à la nature ;

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[28]	**Explication**[29]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
						– l'engagement auprès des parties prenantes à créer un environnement propice à la mise en œuvre des plans définis et à la réalisation des objectifs. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** : Eurizon s'engage à voter, en ligne avec son intention de lutter contre la déforestation et de réduire la perte de biodiversité. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million EUR investi, en moyenne pondérée	0,12	0,26	Cet indicateur représente la somme des tonnes de rejets dans l'eau générés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pondérée par la valeur de leur investissement, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Significatif Les données de 2024 s'appuient sur une version affinée du modèle d'estimation utilisé par le fournisseur d'informations.	***Mesures adoptées :*** ***Stewardship – Engagement*** : En ligne avec son adhésion à l'initiative NA100, Eurizon Capital SGR soutient des initiatives visant à atténuer la perte de biodiversité et à lutter contre la déforestation. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** : Eurizon Capital SGR s'engage à exercer son droit de vote, conformément à l'objectif de lutte contre la déforestation et la perte de biodiversité. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million EUR investi, en moyenne pondérée	1,46	1,26	Cet indicateur représente la somme des tonnes de déchets dangereux générés par les sociétés affiliées pour un million d'euros investi dans celle-ci, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Significatif Les données de 2024 s'appuient sur une version affinée du modèle d'estimation utilisé par le fournisseur d'informations.	***Mesures adoptées :*** ***Note de circularité*** Eurizon Capital SGR a mis au point une notation exclusive pour mesurer le degré de circularité des entreprises, qui s'appuie sur des données publiques comprenant, entre autres, des rapports financiers et de durabilité. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage à continuer à améliorer ses Politiques de durabilité et d'engagement, dans le but d'évaluer la cohérence des méthodologies adoptées par rapport à l'évolution des meilleures pratiques établies à l'échelle nationale et internationale. Eurizon s'engage à contrôler la disponibilité des données du

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[28]	**Explication**[29]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
						fournisseur de données dans le but d'intégrer, selon le principe du « best effort », des informations supplémentaires dans les prochaines déclarations.
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	0,02 %	0,01 %	Cet indicateur représente la proportion des investissements dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales Couverture : Principale.	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions :** Eurizon prévoit des exclusions ou restrictions d'émetteurs qui : a) sont directement impliqués dans la fabrication d'armes non conventionnelle et/ou (ii) b) doivent relever des enjeux sociaux particulièrement importants, tels qu'exprimés par la note ESG la plus basse (égale à « CCC » attribuée par le fournisseur de données spécialisé « MSCI ESG Research » dans l'Univers d'investissement des actions et des obligations). En outre, Eurizon a identifié la question du respect des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise comme un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements en 2024. ***Stewardship – Engagement :*** Eurizon promeut une approche constructive avec les sociétés dans lesquelles elle investit et est consciente de l'importance du dialogue sur les thèmes de la gouvernance. En conséquence, Eurizon : (a) pourrait mettre en place des processus de remontée d'informations auprès d'émetteurs caractérisés par une plus grande exposition aux risques ESG ; (b) promeut l'adoption de pratiques de bonne gouvernance par les sociétés bénéficiaires d'investissements, en vérifiant l'absence de litiges en relation avec les principes du Pacte mondial sur la liberté d'association (n° 3), la lutte contre la corruption (n° 10) et la discrimination en matière d'emploi et de profession (n° 6). (c) promeut le dialogue avec les sociétés bénéficiaires de ses
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (en %)	0,42 %	18,13 %	L'indicateur représente la part des investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données de l'année 2024 s'appuient sur un périmètre d'analyse élargi, incluant, outre des émetteurs signataires du Global Compact (comme en 2023), ceux qui adoptent des politiques et systèmes de suivi similaires.	
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (%)	6,34 %	5,70 %	L'indicateur représente l'écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. Couverture : Prévalent. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la	

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[28]	**Explication**[29]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					couverture de l'indicateur. Les données pour l'année 2024 sont impactées par les résultats du processus de contrôle de la qualité des données du fournisseur d'informations.	investissements pour encourager le développement de politiques et de pratiques visant à une gestion efficace de leur capital humain, en favorisant notamment la promotion l'équité salariale et l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux. Ces aspects se reflètent également dans le processus d'exercice des droits de vote. ***Advance* :** En novembre 2023, Eurizon Capital SGR a adhéré à l'initiative d'engagement collectif, promue par les UN PRI visant à encourager les meilleures pratiques en matière de droits de l'homme, de société, de communautés et de travailleurs, en particulier auprès des sociétés des secteurs des métaux, de l'exploitation minière et des énergies renouvelables. ***Stewardship – Exercice de droits de vote* :** En 2024, Eurizon a mis en place une méthodologie interne pour évaluer la responsabilité potentielle des administrateurs lorsque (i) des lacunes sont constatées dans le suivi des questions liées au changement climatique ou (ii) que les stratégies de décarbonation mises en œuvre par les entreprises ne sont pas jugées suffisamment ambitieuses ou solides (le « cadre de responsabilité des administrateurs d'Eurizon »). En outre, conformément au Code italien de gouvernance d'entreprise et aux principes de l'International Corporate Governance Network (ICGN), les lignes directrices d'Eurizon Capital SGR en matière de vote exigent qu'au moins 33 % des postes d'administrateurs soient attribués au sexe le moins représenté. De fait, Eurizon Capital SGR vote contre les candidats présentés à l'élection ou au renouvellement si leur nomination entraîne un abaissement du seuil de diversité de genre en dessous de 33 % et vote contre le renouvellement du Président du Comité de Nomination si moins de 33 % des membres des administrateurs appartiennent au genre le moins représenté. Au cours de la période de référence, Eurizon Capital SGR, Eurizon Capital S.A. et Epsilon SGR ont participé à la nomination d'administrateurs indépendants et de commissaires aux comptes de certaines sociétés italiennes cotées en bourse en promouvant le principe de la diversité des genres. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à poursuivre le développement de ses Politiques de durabilité et d'engagement, dans le but d'évaluer la cohérence des méthodologies adoptées par
	13. Diversité des genres au sein du conseil d'administration	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	17,24 %	15,56 %	Cet indicateur représente la proportion moyenne de femmes et d'hommes au sein des conseils d'administration des filiales, exprimée en pourcentage de l'ensemble des membres des conseils d'administration. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[28]	**Explication**[29]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
						rapport à l'évolution des meilleures pratiques établies à l'échelle nationale et internationale. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%)	0,01[31] %	0,02[33] %	Cet indicateur représente la proportion des investissements dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées Couverture : Principale.	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions :** Conformément aux traités internationaux et à la réglementation nationale italienne [32], Eurizon prévoit l'exclusion/la restriction des investissements dans les émetteurs se caractérisant par une implication directe évidente dans la fabrication d'armes non conventionnelles (mines antipersonnel ; bombes à fragmentation ; armes nucléaires ; uranium appauvri ; armes biologiques ; armes chimiques ; armes à fragmentation invisibles ; lasers aveuglants ; armes incendiaires ; phosphore blanc). En outre, Eurizon a identifié pour l'année 2024 le thème du respect des droits de l'homme et de la lutte contre la production d'armes non conventionnelles comme l'un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités d'engagement auprès des sociétés bénéficiaires d'investissements. **Stewardship – Engagement** Eurizon se réserve le droit de dialoguer avec les émetteurs afin de vérifier qu'ils respectent les traités internationaux et les législations nationales et qu'ils ne sont pas directement impliqués dans la fabrication d'armes non conventionnelles. Sur la base des informations obtenues, Eurizon évalue l'opportunité d'activer d'autres processus de remontée, y compris la cession de participations. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques de développement durable, en fonction de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.

[31] Ces expositions résultent d'investissements dans (i) des fonds de Sociétés de gestion tiers et/ou (ii) des ETF et/ou (iii) des produits dérivés sur indices.
[32] Loi n° 220/2021.

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[33]	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO2) par million d'euros de produit intérieur brut (PIB)	129	159	L'indicateur représente l'intensité des gaz à effet de serre des pays participants. Couverture : Principale.	***Mesures adoptées :*** **Sovereign integration :** Eurizon adopte, pour certains produits spécifiques, un processus de sélection des émetteurs gouvernementaux qui exploite les indicateurs fournis par le « Rapport sur le développement durable » (qui évalue la contribution de chaque pays aux objectifs de développement durable des Nations unies) et les indicateurs d'impact négatif fournis pour les émetteurs gouvernementaux (intensité des GES et pays bénéficiant d'investissements sujets à des violations sociales). **Score ESG Eurizon sur les émetteurs publics** Eurizon a développé une notation exclusive appelée « Score ESG Eurizon » pour les émetteurs publics, qui constitue une information supplémentaire pour le gestionnaire. Cette note prévoit la pondération de deux composantes : (i) l'évaluation de l'impact environnemental, social et de gouvernance des différents pays et (ii) l'estimation de l'évolution de l'impact environnemental, social et de gouvernance des émetteurs publics sur un horizon d'au moins 5 ans, afin d'analyser l'évolution de leurs politiques en matière de gestion des risques et opportunités ESG. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques de développement durable, en fonction de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales.
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national (en valeur absolue et relative en %)	8 0,07 %	9 0,08 %	Cet indicateur représente le nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. Couverture : Principale.	

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet, compte tenu du type d'actifs gérés par Eurizon.
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Sans objet	Sans objet	Sans objet	

[33] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

Altri indicatori connessi al clima e all'ambiente						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[34]	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT						
Émissions	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalent de polluants atmosphériques par million EUR investi, en moyenne pondérée	0,2	0,1	Ce ratio représente la somme des tonnes d'équivalent de polluants atmosphériques des sociétés concernées, pondérée par la valeur de leurs investissements, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Prévalent. Les données pour 2024 sont impactées par le perfectionnement du modèle d'estimation du fournisseur d'informations.	***Mesures adoptées :*** **Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) :** Eurizon Capital SGR est membre de l'initiative NZAMI qui vise, conformément aux engagements des pays signataires de l'Accord de Paris, à atteindre la neutralité des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour le périmètre des actifs identifiés dans le cadre de l'initiative. En mars 2024, Eurizon Capital SGR a publié le « Net Zero Progress Report » qui présente les progrès de la Division par rapport aux objectifs communiqués en novembre 2022. **Climate Action 100+ (CA100+) :** Eurizon Capital SGR a adhéré, en novembre 2023, à l'initiative d'engagement collectif appelée « Climate Action 100+ », qui promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris en se comparant aux 170 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde. **Exclusions/restrictions :** Eurizon prévoit l'exclusion/la restriction des investissements dans les émetteurs qui : (i) tirent au moins (a) 25 % de leurs revenus d'activités minières et de production d'électricité liées au charbon thermique ou (b) 10 % de leur chiffre d'affaires d'activités pétrolières et gazières par l'exploitation de sables bitumineux et (ii) sont caractérisés par des problèmes environnementaux particulièrement critiques, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à CCC attribuée par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research) dans l'Univers d'investissement en actions et en obligations. **<u>Cibles définies pour la période suivante :</u>** Eurizon s'engage à réexaminer les objectifs associés à l'initiative NZAMI au moins tous les cinq ans, afin de renforcer progressivement les actifs du périmètre de l'initiative, en fonction des améliorations méthodologiques qui seront apportées de temps à autre. Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales.
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone	Part des investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris	17,22 %	12,80 %	Ce ratio représente la part des investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris. Couverture : Principale. Les données pour l'année 2024 sont impactées par le perfectionnement du modèle utilisé par le fournisseur d'informations pour évaluer l'alignement des initiatives de réduction des émissions de GES des émetteurs avec les objectifs de	

[34] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

Altri indicatori connessi al clima e all'ambiente						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[34]	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					l'Accord de Paris : depuis 2024, le fournisseur d'informations utilise uniquement les informations des deux derniers exercices financiers, alors qu'auparavant, il utilisait également des données plus anciennes. En conséquence, le nombre d'entreprises solides a diminué et l'indicateur s'est dégradé	
Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires d'investissements (en moyenne pondérée)	19,43	23,31	Ce ratio représente le taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires des investissements, pondéré par la valeur des investissements dans ces sociétés. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	***Azioni adottate :*** ***Stewardship – Engagement*** Eurizon Capital SGR supporta le iniziative a supporto dell'adozione di pratiche a favore della tutela dei lavoratori.
Droits de l'homme	14. Nombre de cas identifiés de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme	Nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme liés à des entreprises bénéficiaires d'investissements, en moyenne pondérée	0,0	0,0	Ce ratio représente le nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme liés à des entreprises bénéficiaires d'investissements, en moyenne pondérée Couverture : Principale.	

EURIZON ASSET MANAGEMENT SLOVAKIA

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[35]	**Explication**[36]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT						
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	1. Émissions GES	Émissions GES de Scope 1 (tonnes de CO2 équivalent)	36.055	32.913	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 1 les plus récemment communiquées ou estimées par les émetteurs participants. Ces émissions proviennent de sources détenues ou contrôlées par les sociétés. Couverture[37] : Principale Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions** : Eurizon prévoit des exclusions ou restrictions d'investissements dans les émetteurs qui : (i) tirent au moins (a) 25 % de leurs revenus d'activités minières et de production d'électricité liées au charbon thermique ou (b) 10 % de leur chiffre d'affaires d'activités pétrolières et gazières par l'exploitation de sables bitumineux et (ii) sont caractérisés par une criticité environnementale particulièrement élevée, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à CCC attribuée par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research) dans l'Univers d'investissement en actions et en obligations. **Empreinte carbone :** Eurizon intègre, pour un ensemble spécifique de produits, l'empreinte carbone des émetteurs (émissions de GES de niveaux 1 et 2 par rapport aux revenus), afin de construire des portefeuilles caractérisés par une « empreinte carbone » inférieure à celle de leur univers d'investissement. **Investissement d'impact :** Eurizon prévoit, pour un ensemble spécifique de produits, que le contrôle préalable effectué sur les investissements en obligations vertes, sociales et de développement durable prenne en compte, entre autres, l'évaluation de la part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable de l'émetteur. Le processus de diligence raisonnable est en ligne avec les Green Bond Principles (GBP), les Social Bond Principles (SBP) et les Sustainability Bond Guidelines (SBG) définis par l'International Capital Market Association (ICMA) et l'EU Green Bond Standard (GBS), respectivement. **Stewardship – Engagement** : Eurizon encourage le dialogue avec les émetteurs moins avancés en matière de protection climatique et opérant dans des secteurs moins respectueux de l'environnement. Les émetteurs dont l'exposition aux secteurs du charbon thermique et des
		Émissions GES de Scope 2 (tonnes de CO2 équivalent)	7.162	5.822	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 2 les plus récemment communiquées ou estimées par les émetteurs participants. Ces émissions résultent de la production d'électricité achetée par les entreprises. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
		Émissions GES de Scope 3 (tonnes de CO2 équivalent)	299.284	244.156	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre de niveau 3 estimées des émetteurs participants. Il s'agit d'émissions indirectes résultant des activités d'une entreprise et	

[35] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

[36] Fourchettes de matérialité de couverture : pour chaque indicateur, la couverture est calculée en fonction de l'exposition aux catégories d'actifs correspondant à l'indicateur concerné. Investissements directs et indirects en obligations et actions de sociétés pour les PIN 1 à 14 dans le Tableau 1 et pour les PIN dans les Tableaux 2 et 3, investissements directs et indirects en obligations d'émetteurs souverains pour les PIN 15 et 16. Les critères utilisés pour définir les intervalles de couverture sont les suivants : (i) Principal : pourcentage de disponibilité des données (au niveau de l'émetteur) mises à disposition par le fournisseur d'informations supérieur à 70 % ; (ii) Prévalent : pourcentage de disponibilité des données entre 50 % et 70 % ; (iii) Significatif : pourcentage de disponibilité des données entre 30 % et 50 % ; (iv) Modéré : pourcentage de disponibilité des données entre 10% et 30% ; et (v) Résiduel : pourcentage de disponibilité des données inférieur à 10 %.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[35]	**Explication**[36]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					provenant de sources qui ne lui appartiennent pas ou qu'elle ne contrôle pas. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	sables bitumineux est inférieure aux seuils d'exclusion sont soumis à des processus d'engagement spécifiques qui peuvent entraîner des restrictions et/ou des exclusions de l'univers d'investissement des actifs gérés. Cette disposition vise à garantir qu'aucune nouvelle activité minière ou de production d'électricité liée au charbon thermique ni aucun nouveau projet d'exploitation des sables bitumineux ne soient mis en place, et à vérifier l'abandon progressif de ces activités. En outre, Eurizon évalue la crédibilité des plans de transition des sociétés bénéficiaires des investissements opérant dans le secteur des combustibles fossiles en analysant les données fournies concernant (i) les objectifs absolus et/ou relatifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, (ii) l'évolution prévue du « mix énergétique », (iii) les plans d'investissement et (iv) l'utilisation de technologies de captage et de compensation du carbone. Enfin, pour 2025, Eurizon a identifié la question de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets comme un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** : Eurizon s'est engagé à voter, entre autres, sur les propositions de gestion liées à l'initiative « Say on Climate ». À cet égard, Eurizon Capital SGR a adopté un cadre interne spécifique basé sur une analyse des données contenues dans les « Plans de transition » soumis aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale. **Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) :** Eurizon Capital SGR adhère à l'initiative NZAMI qui vise, conformément aux engagements des pays signataires de l'Accord de Paris, à atteindre la neutralité des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour le périmètre des actifs identifiés dans le cadre de l'initiative. En mars 2024, Eurizon Capital SGR a publié le « Net Zero Progress Report » qui présente les progrès de la Division par rapport aux objectifs communiqués en novembre 2022. **Climate Action 100+ (CA100+) :** Eurizon Capital SGR adhère, depuis novembre 2023, à l'initiative d'engagement collectif appelée « Climate Action 100+ », qui promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris en se comparant aux 170 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à contrôler la disponibilité des données du fournisseur de données dans le but d'intégrer, selon le principe du « best effort », des
		Total émissions GES (tonnes de CO2 équivalent)	342.501	282.891	Cet indicateur représente le total des émissions de gaz à effet de serre de niveaux 1, 2 et 3 des émetteurs participants. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investi, en moyenne pondérée)	251	261	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre agrégées les plus récentes des émetteurs détenus, sur la base des émissions de niveaux 1 et 2 déclarées ou estimées et des émissions de niveau 3 estimées, exprimées en millions d'euros investis. Couverture : Principale Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investi, en moyenne pondérée)	555	515	Cet indicateur représente les émissions de gaz à effet de serre agrégées des émetteurs participants (niveaux 1 et 2, et estimation niveau 3) par rapport à leur chiffre d'affaires le plus récent en millions d'euros. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Parts des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	6,9 %	5,9 %	Cet indicateur représente l'exposition des émetteurs aux activités liées aux combustibles fossiles, y compris l'extraction, le traitement, le stockage et le transport du pétrole, du gaz naturel et du charbon.	

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[35]	**Explication**[36]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					Couverture : Principale Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	informations supplémentaires dans les prochaines déclarations. Eurizon Capital SGR s'engage à réexaminer ses objectifs Net Zéro au moins tous les cinq ans, afin de compléter progressivement les actifs entrant dans le champ d'application de l'initiative, en fonction des améliorations méthodologiques qui seront apportées de temps à autre. Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage de l'énergie totale (% en moyenne pondérée)	41,20 %	39,16 %	Cet indicateur représente le pourcentage de la consommation et/ou de la production d'énergie des émetteurs provenant de sources non renouvelables par rapport à la consommation et/ou à la production totale d'énergie. Couverture : Prévalent Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données sont impactées par une modification de l'univers de couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations.	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million EUR de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt heure/million de chiffre d'affaires en euros, en moyenne pondérée)	NACE A : 0,18 NACE B : 0,30 NACE C : 0,08 NACE D : 1,81 NACE E : 0,35 NACE F : 0,04 NACE G : 0,21 NACE H : 0,31 NACE L : 0,10	NACE A : 0,39 NACE B : 0,26 NACE C : 0,09 NACE D : 2,25 NACE E : 0,36 NACE F : 0,03 NACE G : 0,03 NACE H : 0,24 NACE L : 0,06	Cet indicateur représente la consommation d'énergie en GWh par million EUR de revenus des émetteurs participants par secteur à fort impact climatique, entendu comme un code d'activité économique (c'est-à-dire basé sur la Nomenclature européenne des activités économiques - NACE). Couverture : Montant résiduel. Les données sont impactées par une modification de l'univers de couverture des émetteurs pour lesquels le fournisseur d'informations fournit des estimations.	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (%)	6,34 %	0,08 %	Cet indicateur représente le pourcentage d'émetteurs participants qui opèrent dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité et qui ont été impliqués dans des litiges ayant une incidence négative grave ou très grave sur l'environnement.	***Mesures adoptées :*** ***Stewardship – Engagement :*** Pour 2024, Eurizon a identifié le thème de l'atténuation de la perte de biodiversité et de la lutte contre la déforestation comme des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec ses sociétés bénéficiaires de ses investissements. Eurizon a développé une méthodologie de sélection exclusive, appelée « Eurizon Naturewatch », qui vise à identifier les émetteurs susceptibles d'avoir un impact négatif sur la biodiversité, afin de prioriser

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[35]	**Explication**[36]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					Couverture : Principale. Les données de l'année 2024 sont impactées par l'extension du champ d'analyse, qui inclut désormais non seulement les déclarations des émetteurs (comme en 2023), mais également les conclusions (sélection) de la méthodologie du fournisseur d'informations.	ses actions d'engagement auprès des entreprises les plus exposées à la perte de biodiversité. ***Nature Action 100* (NA100) :** En novembre 2023, Eurizon Capital SGR a adhéré à l'initiative d'engagement collectif « Nature Action 100 », qui encourage les investisseurs institutionnels à adopter les meilleures pratiques pour lutter contre la perte de biodiversité et la déforestation et à s'engager auprès de 100 entreprises sélectionnées dans 8 secteurs « clés » (biotechnologie et produits pharmaceutiques ; produits chimiques ; produits ménagers et personnels ; vente au détail de biens de consommation ; vente au détail de produits alimentaires et de boissons ; sylviculture et emballage ; métaux et mines). Dans le cadre de sa participation à l'initiative NA100, Eurizon Capital SGR échange avec des émetteurs identifiés dans le but d'atténuer la perte de biodiversité et de lutter contre la déforestation. Dans ce contexte, Eurizon Capital SGR a défini une méthodologie de filtrage interne visant à identifier les émetteurs capables de générer des impacts négatifs sur la biodiversité causés par (i) la localisation des sites de production à proximité de zones sensibles et d'écosystèmes fragiles ou (ii) par leurs propres activités. Conformément à son adhésion à NA100, Eurizon Capital SGR exige des sociétés identifiées : – un engagement explicite à atténuer la perte de biodiversité et à protéger les écosystèmes ; – une évaluation et un rapport sur les impacts, les risques et les opportunités liés à la biodiversité, y compris tout au long de leurs chaînes de valeur respectives ; – la communication (i) d'objectifs limités dans le temps et spécifiques au contexte pour réduire les risques et exploiter les opportunités liées au capital naturel et la publication des progrès réalisés chaque année par rapport aux objectifs fixés, (ii) des plans mis en œuvre pour les atteindre et (iii) des progrès accomplis ; – le contrôle, par leurs instances de surveillance respectives, des questions relatives à la conservation et à la préservation de la biodiversité, ainsi que l'évaluation et la gestion, par la direction, des dépendances, des impacts, des risques et des opportunités liés à la nature ; – l'engagement auprès des parties prenantes à créer un environnement propice à la mise en œuvre des plans définis et à la réalisation des objectifs.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[35]	**Explication**[36]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
						Stewardship – Exercice de droits de vote : Eurizon s'engage à voter, en ligne avec son intention de lutter contre la déforestation et de réduire la perte de biodiversité. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million EUR investi, en moyenne pondérée	0,21	0,29	Cet indicateur représente la somme des tonnes de rejets dans l'eau générés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pondérée par la valeur de leur investissement, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Montant résiduel. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données de 2024 s'appuient sur une version affinée du modèle d'estimation utilisé par le fournisseur d'informations.	***Mesures adoptées :*** ***Stewardship – Engagement*** *:* En ligne avec son adhésion à l'initiative NA100, Eurizon Capital SGR soutient des initiatives visant à atténuer la perte de biodiversité et à lutter contre la déforestation. ***Stewardship – Exercice de droits de vote*** **:** Eurizon Capital SGR s'engage à exercer son droit de vote, conformément à l'objectif de lutte contre la déforestation et la perte de biodiversité. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million EUR investi, en moyenne pondérée	1,70	5,12	Cet indicateur représente la somme des tonnes de déchets dangereux générés par les sociétés affiliées pour un million d'euros investi dans celle-ci, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Significatif. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données de 2024 s'appuient sur une version affinée du modèle d'estimation utilisé par le fournisseur d'informations.	***Mesures adoptées :*** ***Note de circularité*** Eurizon Capital SGR a mis au point une notation exclusive pour mesurer le degré de circularité des entreprises, qui s'appuie sur des données publiques comprenant, entre autres, des rapports financiers et de durabilité. ***Cibles définies pour la période suivante :*** Eurizon s'engage à continuer à améliorer ses Politiques de durabilité et d'engagement, dans le but d'évaluer la cohérence des méthodologies adoptées par rapport à l'évolution des meilleures pratiques établies à l'échelle nationale et internationale. Eurizon s'engage à contrôler la disponibilité des données du fournisseur de données dans le but d'intégrer, selon le principe du « best effort », des informations supplémentaires dans les prochaines déclarations.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[35]	**Explication**[36]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	0,11 %	0,23 %	Cet indicateur représente la proportion des investissements dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales Couverture : Principale.	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions :** Eurizon prévoit des exclusions ou restrictions d'émetteurs qui : a) sont directement impliqués dans la fabrication d'armes non conventionnelle et/ou (ii) b) doivent relever des enjeux sociaux particulièrement importants, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à « CCC » attribuée par le fournisseur de données spécialisé « MSCI ESG Research » dans l'Univers d'investissement des actions et des obligations). En outre, Eurizon a identifié la question du respect des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise comme un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités de stewardship avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements en 2025. ***Stewardship – Engagement :*** Eurizon promeut une approche constructive avec les sociétés dans lesquelles elle investit et est consciente de l'importance du dialogue sur les thèmes de la gouvernance. En conséquence, Eurizon : (a) pourrait mettre en place des processus de remontée d'informations auprès d'émetteurs caractérisés par une plus grande exposition aux risques ESG ; (b) promeut l'adoption de pratiques de bonne gouvernance par les sociétés bénéficiaires d'investissements, en vérifiant l'absence de litiges en relation avec les principes du Pacte mondial sur la liberté d'association (n° 3), la lutte contre la corruption (n° 10) et la discrimination en matière d'emploi et de profession (n° 6). (c) promeut le dialogue avec les sociétés bénéficiaires de ses investissements pour encourager le développement de politiques et de pratiques visant à une gestion efficace de leur capital humain, en favorisant notamment la promotion l'équité salariale et l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les niveaux. Ces aspects se reflètent également dans le processus d'exercice des droits de vote.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (en %)	0,54 %	27,52 %	L'indicateur représente la part des investissements dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations. Couverture : Principale. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données de l'année 2024 s'appuient sur un périmètre d'analyse élargi, incluant non seulement des signataires du Global Compact (comme en 2023), mais également des émetteurs qui adoptent des politiques et systèmes de suivi similaires.	
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (%)	7,96 %	7,82 %	L'indicateur représente l'écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements. Couverture : Prévalent Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur. Les données pour l'année 2024 sont impactées par les résultats du processus	

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[35]	**Explication**[36]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					de contrôle de la qualité des données du fournisseur d'informations.	***Advance* :** En novembre 2023, Eurizon Capital SGR a adhéré à l'initiative d'engagement collectif, promue par les UN PRI visant à encourager les meilleures pratiques en matière de droits de l'homme, de société, de communautés et de travailleurs, en particulier auprès des sociétés des secteurs des métaux, de l'exploitation minière et des énergies renouvelables. ***Stewardship – Exercice de droits de vote* :** Depuis 2024, Eurizon applique une méthode interne d'évaluation des responsabilités potentielles des administrateurs lorsque (i) des manquements sont identifiés dans la gouvernance des questions climatiques ou (ii) les stratégies de décarbonation mises en œuvre sont jugées peu ambitieuses ou inefficaces (le « cadre de responsabilité des Administrateurs d'Eurizon »). En outre, conformément au Code italien de gouvernance d'entreprise et aux principes de l'International Corporate Governance Network (ICGN), les lignes directrices d'Eurizon Capital SGR en matière de vote exigent qu'au moins 33 % des postes d'administrateurs soient attribués au sexe le moins représenté. De fait, Eurizon Capital SGR vote contre les candidats présentés à l'élection ou au renouvellement si leur nomination entraîne un abaissement du seuil de diversité de genre en dessous de 33 % et vote contre le renouvellement du Président du Comité de Nomination si moins de 33 % des membres des administrateurs appartiennent au genre le moins représenté. Au cours de la période de référence, Eurizon Capital SGR, Eurizon Capital S.A. et Epsilon SGR ont participé à la nomination d'administrateurs indépendants et de commissaires aux comptes de certaines sociétés italiennes cotées en bourse en promouvant le principe de la diversité des genres. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à poursuivre le développement de ses Politiques de durabilité et d'engagement, dans le but d'évaluer la cohérence des méthodologies adoptées par rapport à l'évolution des meilleures pratiques établies à l'échelle nationale et internationale. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.
	13. Diversité des genres au sein du conseil d'administration	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (%)	24,32 %	19,69 %	Cet indicateur représente la proportion moyenne de femmes et d'hommes au sein des conseils d'administration des filiales, exprimée en pourcentage de l'ensemble des membres des conseils d'administration. Couverture : Significatif. Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (%)	0,12[38] %	0,12[38]%	Cet indicateur représente la proportion des investissements dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes	***Mesures adoptées :*** **Exclusions/restrictions :** Conformément aux traités internationaux et à la réglementation nationale italienne[39], Eurizon prévoit l'exclusion/la restriction des investissements dans les émetteurs se caractérisant par une

[38] Ces expositions résultent d'investissements dans (i) des fonds de Sociétés de gestion tiers et/ou (ii) des ETF et/ou (iii) des produits dérivés sur indices.
[39] Loi n° 220/2021.

Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[35]	**Explication**[36]	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
	chimiques ou armes biologiques)				controversées Couverture : Principale.	implication directe évidente dans la fabrication d'armes non conventionnelles (mines antipersonnel ; bombes à fragmentation ; armes nucléaires ; uranium appauvri ; armes biologiques ; armes chimiques ; armes à fragmentation invisibles ; lasers aveuglants ; armes incendiaires ; phosphore blanc). En outre, Eurizon a identifié pour l'année 2024 le thème du respect des droits de l'homme et de la lutte contre la production d'armes non conventionnelles comme l'un des thèmes prioritaires sur lesquels mener des activités d'engagement auprès des sociétés bénéficiaires d'investissements. **Stewardship – Engagement** Eurizon se réserve le droit de dialoguer avec les émetteurs afin de vérifier qu'ils respectent les traités internationaux et les législations nationales et qu'ils ne sont pas directement impliqués dans la fabrication d'armes non conventionnelles. Sur la base des informations obtenues, Eurizon évalue l'opportunité d'activer d'autres processus de remontée, y compris la cession de participations. En 2024, dans le cadre de ses activités de stewardship, Eurizon a réalisé 21 diligences raisonnables et mené 6 actions d'engagement pour vérifier l'implication réelle des émetteurs dans la production d'armes non conventionnelles. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques de développement durable, en fonction de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales. Enfin, en ce qui concerne l'activité Stewardship, Eurizon continuera de promouvoir le dialogue avec les émetteurs.

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[40]	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (CO2) par million d'euros de produit intérieur brut (PIB)	65	84	L'indicateur représente l'intensité des gaz à effet de serre des pays participants. Couverture : Intermédiaire	***Mesures adoptées :*** **Sovereign integration :** Eurizon adopte, pour certains produits spécifiques, un processus de sélection des émetteurs gouvernementaux qui exploite les indicateurs fournis par le « Rapport sur le développement durable » (qui évalue la contribution de chaque pays aux objectifs de développement durable des Nations unies) et les indicateurs d'impact négatif fournis pour les émetteurs gouvernementaux (intensité des GES et pays bénéficiant d'investissements sujets à des violations sociales). **Score ESG Eurizon sur les émetteurs publics** Eurizon a développé une notation exclusive appelée « Score ESG Eurizon » pour les émetteurs publics, qui constitue une information supplémentaire pour le gestionnaire. Cette note prévoit la pondération de deux composantes : (i) l'évaluation de l'impact environnemental, social et de gouvernance des différents pays et (ii) l'estimation de l'évolution de l'impact environnemental, social et de gouvernance des émetteurs publics sur un horizon d'au moins 5 ans, afin d'analyser l'évolution de leurs politiques en matière de gestion des risques et opportunités ESG. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à perfectionner sans cesse ses politiques de développement durable, en fonction de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales.
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national (en valeur absolue et relative en %)	9 0,08 %	8 0,07 %	Cet indicateur représente le nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. Couverture : Intermédiaire Un calcul pro forma pour 2022 n'a pas été possible en raison de l'absence des éléments de mesure sous-jacents utilisés en 2023.	

[40] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2023**	**Année d'incidence 2022**	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet, compte tenu du type d'actifs gérés par Eurizon.
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Sans objet	Sans objet	Sans objet	

Altri indicatori connessi al clima e all'ambiente						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[41]	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT						
Émissions	2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalent de polluants atmosphériques par million EUR investi, en moyenne pondérée	0,2	0,2	Ce ratio représente la somme des tonnes d'équivalent de polluants atmosphériques des sociétés concernées, pondérée par la valeur de leurs investissements, exprimée par million d'euros investi. Couverture : Intermédiaire. Les données pour 2024 sont impactées par le perfectionnement du modèle d'estimation du fournisseur d'informations.	***Mesures adoptées :*** **Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI) :** Eurizon Capital SGR est membre de l'initiative NZAMI qui vise, conformément aux engagements des pays signataires de l'Accord de Paris, à atteindre la neutralité des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour le périmètre des actifs identifiés dans le cadre de l'initiative. En mars 2024, Eurizon Capital SGR a publié le « Net Zero Progress Report » qui présente les progrès de la Division par rapport aux objectifs communiqués en novembre 2022. **Climate Action 100+ (CA100+) :** Eurizon Capital SGR a adhéré, en novembre 2023, à l'initiative d'engagement collectif appelée « Climate Action 100+ », qui promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux Accords de Paris en se comparant aux 170 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans le monde. **Exclusions/restrictions :** Eurizon prévoit l'exclusion/la restriction des investissements dans les émetteurs qui : (i) tirent au moins (a) 25 % de leurs revenus d'activités minières et de production d'électricité liées au charbon thermique ou (b) 10 % de leur chiffre d'affaires d'activités pétrolières et gazières par l'exploitation de sables bitumineux et (ii) sont caractérisés par des problèmes environnementaux particulièrement critiques, comme en témoigne notamment également la note ESG la plus basse (égale à CCC attribuée par le fournisseur de données spécialisé MSCI ESG Research) dans
	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone	Part des investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris	13,88 %	11,11 %	Ce ratio représente la part des investissements dans des sociétés n'ayant pris aucune initiative en matière de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris. Couverture : Prévalent Les données pour l'année 2024 sont impactées par le perfectionnement du modèle utilisé par le fournisseur d'informations pour évaluer l'alignement des initiatives de réduction des émissions de GES des émetteurs avec les objectifs de l'Accord de Paris : depuis 2024, le fournisseur d'informations utilise uniquement les informations des deux derniers exercices financiers, alors qu'auparavant, il utilisait	

[41] Pour comparer de manière cohérente les données de 2023 avec celles de 2024 et prendre en considération les améliorations méthodologiques apportées par le fournisseur auquel Eurizon a recours, les valeurs pour l'année 2023 ont été recalculées selon la même méthodologie que celle utilisée pour l'année 2024.

Altri indicatori connessi al clima e all'ambiente						
Indicateur de durabilité négatif		**Élément de mesure**	**Impact 2024**	**Impact 2023**[41]	**Explication**	**Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante**
					également des données plus anciennes. En conséquence, le nombre d'entreprises solides a diminué et l'indicateur s'est dégradé	l'Univers d'investissement en actions et en obligations. **Cibles définies pour la période suivante :** Eurizon s'engage à réexaminer les objectifs associés à l'initiative NZAMI au moins tous les cinq ans, afin de renforcer progressivement les actifs du périmètre de l'initiative, en fonction des améliorations méthodologiques qui seront apportées de temps à autre. Eurizon s'engage également à perfectionner sans cesse ses politiques en matière de durabilité et d'engagement, pour tenir compte de l'évolution des réglementations et des meilleures pratiques nationales et internationales.
Indicateurs applicables aux sociétés dans lesquelles Eurizon investit						
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
Indicateurs liés aux questions sociales et de personnel	2. Taux d'accidents	Taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires d'investissements (en moyenne pondérée)	0,57	0,07	Ce ratio représente le taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires des investissements, pondéré par la valeur des investissements dans ces sociétés. Couverture : Prévalent Les données déclarées reflètent l'augmentation de la couverture de l'indicateur.	
Droits de l'homme	14. Nombre de cas identifiés de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme	Nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme liés à des entreprises bénéficiaires d'investissements, en moyenne pondérée	0,0	0,0	Ce ratio représente le nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'homme liés à des entreprises bénéficiaires d'investissements, en moyenne pondérée Couverture : Principale	

Informations importantes

Ce document ne peut être reproduit, redistribué, directement ou indirectement, à un tiers ou publié, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, sans l'autorisation écrite expresse d'Eurizon Capital SGR S.p.A. qui n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation personnelle ou professionnelle des informations qu'il contient. Les opinions, prévisions ou estimations contenues dans le présent document sont formulées à la date de référence du document et il n'existe aucune certitude que les résultats ou évènements futurs seront conformes à ces opinions, prévisions ou estimations. Les informations contenues dans les présentes sont basées sur des sources jugées fiables et obtenues de bonne foi. Toutefois, Eurizon Capital SGR S.p.A. et ses filiales ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité et la justesse de ces informations. Eurizon Capital SGR S.p.A., ses filiales, ses administrateurs, représentants ou employés ne sont pas responsables des dommages (même indirects) résultant de la confiance accordée aux informations figurant dans ce document ni des erreurs et/ou omissions qu'elles contiennent. Toute information contenue dans ce document peut, après la date de publication, être modifiée ou mise à jour, sans que Eurizon Capital SGR S.p.A. ait l'obligation de communiquer ces changements ou mises à jour à ceux à qui cette communication a été distribuée précédemment. Rien dans le présent document ne constitue une recherche en investissement ou une communication commerciale, ni une recommandation ou une suggestion implicite ou explicite concernant une stratégie d'investissement relative aux instruments financiers concernés ou aux émetteurs d'instruments financiers, ni une sollicitation ou une offre, ni un conseil en matière d'investissement, de droit, de fiscalité ou autre.

Ce document est rédigé à l'origine en italien. En cas de divergence entre le texte original en italien et la présente traduction en français, la version italienne fera foi.